

ABONNEMENTS PAR LA POSTE
QUOTIDIEN \$3.00
HEBDOMADAIRE 1.00

Le Canada

REDAC
INFORM
SPOXT.
CIRCUL
LE JOU
Salle de Lecture
Assemblée Législa-
1701-18-3890-9
JUL 18-3890-9
NUT
MAIN 3844
MAIN 3863
MAIN 1535
MAIN 7697
MAIN 3058

VOL. XVI — No 98

Généralement beau et chaud

MONTREAL, SAMEDI 27 JUILLET 1918

Température : Min., 70; Max., 90

PRIX : DEUX SOUS.

LES FRANÇAIS PRENNENT LE VILLAGE DE REUIL

Ils s'emparent de plusieurs autres positions importantes de cette région. — Les Allemands reprennent Mery et la Côte 204, aux Anglais

OULCHY - LE CHATEAU ET VILLEMONTAIRE SONT AUX MAINS DES ALLIES

Les troupes franco-américaines s'emparent de ces deux villages, situés sur le côté ouest du saillant Reims-Soissons. — Cette victoire facilite une attaque contre Fère-en-Tardenois

DES CENTAINES DE PRISONNIERS RESTENT AUX MAINS DES ALLIES

(Par la Presse Associée)
Le neuvième jour de l'offensive alliée sur le saillant Reims-Soissons, a vu une diminution d'intensité dans la bataille qui se livre le long du côté ouest du saillant, où seuls des duels d'artillerie eurent lieu.

Le long de la Marne cependant, comme au sud-ouest de Reims, les troupes franco-américaines, anglaises et italiennes étaient violemment aux prises avec l'ennemi dans différents secteurs. Les Allemands ont bataillé ferme dans la région au nord de la Marne dans l'espoir de contenir les troupes franco-américaines qui, débouchant des bois, dirigeaient sur les forces ennemies de puissantes contre-attaques.

L'ennemi a cependant été partout forcé de reculer quelque peu vers le nord et les Allemands ont tous été chassés des forêts qui agrémentent cette région.

Il est évident que de nombreux renforts ont été massés au sud-ouest de Reims où Français, Anglais et Italiens combattent côte à côte.

Dans la région de Reuil, où la ligne de bataille incline légèrement vers Reims, les Français ont pris plusieurs positions avancées et ont avancé leur ligne vers le nord, malgré la résistance désespérée des Allemands.

Au nord-est, où les Allemands font face aux Anglais, les premiers ont repris Mery et la Côte 204, mais les Tommies occupent toujours Virigny et maintiennent les autres positions qu'ils ont acquises dans cette même région.

Plus à l'est, de Reims au champ de bataille de la Champagne, les Français sont maintenant en possession de presque toutes leurs anciennes positions et continuent à harasser l'ennemi.

Avant que l'activité du combat cessât le long du côté ouest du saillant Reims-Soissons, les troupes franco-américaines s'emparèrent d'Oulchy-le-Château et de Villemontoire, puis avancèrent leurs lignes vers l'est d'Oulchy. La chute de cette place, donne aux forces alliées la clef des hauteurs qui dominent Fère-en-Tardenois, situé à une faible distance de là. Au cours de la bataille livrée à Oulchy, des centaines de prisonniers et quarante canons sont restés aux mains des troupes franco-américaines.

Les Alliés ont installé de gros canons dans ce district au moyen desquels ils bombardent sans répit les secteurs ennemis sur lesquels ils devront se frayer leur chemin sur Fère-en-Tardenois lorsque le moment propice à cette attaque sera arrivé. Les artilleries alliées entretiennent un feu roulant sur le saillant où sont accablées les forces allemandes. Bien que les Allemands n'aient pas encore tenté de retrancher ce saillant, on est généralement enclin tout le long du front à voir dans le fait que l'ennemi n'emploie que des forces d'infanterie relativement petites dans les divers secteurs, comptant presque exclusivement sur ses mitrailleurs pour arrêter la progression des Alliés, un signe d'une retraite prochaine.

En France et dans les Flandres, les Allemands eurent à repousser plusieurs attaques allemandes d'une grande violence, près d'Hébuterne et dans le voisinage de Meteren. L'ennemi a subi de grandes pertes dans ces deux secteurs.

De part et d'autre, on ne dépense pas beaucoup d'activité sur les autres fronts de bataille, bien que de vifs combats se livrent en Macédoine et en Albanie, où les troupes alliées, comme ailleurs, ont la main haute.

La marine anglaise a perdu le croiseur armé, Marmora qu'un sous-marin allemand a torpillé et coulé. Par ailleurs, un autre navire, un destroyer, torpillé est coulé après s'être échoué sur la côte.

Le premier ministre Lloyd George a prévenu les employés aux munitions anglais qui sont en grève qu'ils tomberont sous le coup de la loi du service militaire si d'ici lundi, ils ne retournent pas à l'ouvrage.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Paris, 26, (via l'agence Havas). — Les derniers nouvelles reçues du front Aisne-Marne sont considérées comme très favorables par les journaux du soir. Le mouvement progressif des Alliés se continue, croit-on. Malgré la résistance énergique qu'ils ont opposée aux troupes Allemandes, les Allemands durent abandonner Oulchy-le-Château et d'anciens croient que les Teutons ne pourront pas garder Fère-en-Tardenois, bien longtemps encore.

Les Allemands doivent avoir en vue une retraite sur les rives de la Vesle, dit la "Liberté", car les incendies et les explosions se multiplient dans les lignes allemandes et les magasins ennemis sont en flammes. Les Allemands, au dire de ce journal, doivent retrancher ou bien se préparer à un désastre.

LE CHAMP DE BATAILLE EST COUVERT DE CADAVRES ALLEMANDS

Une Yvette française en France, mée de volontaires.

LES EMPLOYES AUX MUNITIONS CHOMENT ENCORE EN ANGLETERRE

LES OUVRIERS ANGLAIS NE SONT PAS SATISFITS DE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT ET VEULENT LE FORCER A LA CHANGER. — PLUS DE CENT MILLE OUVRIERS ACTUELLEMENT EN GREVE.

(Câble de la Presse Associée)
Birmingham, 26. — Le nombre des ouvriers oisifs s'est quelque peu élevé aujourd'hui. La plupart cependant ont été forcés de chômer, les usines ayant manqué d'énergie électrique.

Le secrétaire du comité uni des ingénieurs et union des métiers, a annoncé que les grévistes ne toucheront aucun salaire du fait qu'ils ont déclaré la grève en dépit des ordres de l'exécutif de ne rien faire.

LLOYD-GEORGE RIPOSTE

Londres, 26. — Le premier ministre Lloyd-George a annoncé ce soir, au nom du gouvernement que lundi et les jours subséquents, les ouvriers qui auront quitté l'ouvrage de leur plein gré seront considérés comme ne travaillant plus dans des usines de munitions. Les certificats de protection dont sont munis ces hommes n'auront plus de valeur et les détenteurs de ces certificats tomberont sous le coup de la loi du service militaire.

Le rapport fait remarquer que certains ouvriers avaient quitté leur travail malgré leurs chefs et étaient demeurés oisifs malgré l'avis du comité aviseur.

"Ils ont cessé de travailler, dit le rapport, non par suite d'un différend ouvrier mais dans le but de forcer le gouvernement à changer une politique nationale essentielle à la poursuite de la guerre."

"Tandis que des millions de leurs compatriotes affrontent à toute heure le danger et la mort, pour leur pays, les grévistes ont obtenu l'exemption de ces périls seulement parce que leurs services sont considérés de plus de valeur à l'état dans les usines que dans l'armée."

Londres, 26. — L'appel du comité aviseur de l'Union des Métiers aux ouvriers en munitions de retourner à l'ouvrage en attendant une enquête a eu un bon effet si l'on en croit les dépêches reçues de Birmingham et de Coventry cet après-midi. A Coventry l'une des plus grandes usines a pu reprendre son fonctionnement tandis qu'à Birmingham l'attitude de plusieurs usines, y compris des employés de plusieurs grandes compagnies qui approvisionnent les grandes usines de munitions, qui ont refusé de se mettre en grève a eu un bon résultat et l'on a annoncé cet après-midi qu'il y avait moins de grévistes qu'hier.

Une autre influence contre la grève c'est la démarche prise par 6,000 soldats et marins licenciés qui ont offert leurs services à M. Winston Churchill, ministre des Munitions. Un rapport publié aujourd'hui par les grévistes représentant que 1,000,000 de travailleurs sont en grève, semble exagéré. Des fonctionnaires des compagnies ont déclaré aujourd'hui que les grévistes n'étaient pas plus de 12,000 à 15,000 hommes et que les femmes et les ouvriers inexpérimentés étaient fortement opposés à la grève.

M. J. WATERS REFUSE DE SOUTENIR LES FACTEURS

IL REPOUD AUX FACTEURS DE VICTORIA QUE LEUR MESURE EST CONTRAIRE AUX PRINCIPES DU TRAVAIL ORGANISE.

(Dépêche de la Presse Associée)
Ottawa, 26. — M. J. C. Waters, président du Conseil des Métiers et du Travail d'Ottawa a refusé d'appuyer la grève des facteurs de Victoria, C. A., qui lui fut télégraphiée hier demandant son appui immédiat au sujet de la nomination d'une commission d'arbitrage pour régler leurs différends avec le gouvernement.

Répondant à leur télégramme, M. Waters a déclaré :

"Après avoir pris connaissance des déclarations du gouvernement touchant les raisons s'opposant à la nomination d'une commission, j'entrerais en négociations directes dans le but d'en arriver à un règlement satisfaisant. Vos représentants étaient convaincus que cette procédure promettait de meilleurs résultats et ont recommandé aux facteurs de retourner à l'ouvrage en attendant l'action du gouvernement sur le rapport du comité qui étudie les griefs. Un des principes cardinaux du programme du travail organisé est d'épuiser tous les moyens de régler un différend par négociations directes et ce n'est que lorsque ces négociations ont échoué que le cas est référé à un tribunal indépendant. Vous demandez que le programme du travail organisé soit renversé en demandant une commission au lieu d'entrer en négociations directes d'abord."

(Signé) J. C. WATERS.

LES JOUEURS DE BASEBALL BENEFICIERONT D'UN DELAI

(Dépêche de la Presse Associée)
Washington, 26. — Un décret publié aujourd'hui par le secrétaire Baker, donne aux joueurs professionnels du baseball jusqu'au 1er septembre pour se chercher un emploi essentiel ou s'enrôler. Le décret a rejeté la demande de la Commission Nationale du Baseball qui voulait reculer jusqu'au 15 octobre le délai accordé.

Le secrétaire a déclaré que le temps avait été limité parce que l'on avait représenté que les joueurs de baseball se seraient trouvés dans une condition moins favorable que les autres qui sont affectés par les règlements, car ils comptaient d'après son rapport, que la question de leur inclusion, suivant les termes du décret ne serait décidée que lorsqu'un cas type aurait été soulevé. Il fit clairement ressortir le fait que le département de la guerre n'avait pour but que de renforcer l'armée, car l'important pour le présent est de gagner la guerre. M. Baker a dit aussi que le prévoyant général Crowder avait déclaré qu'il ne comprendrait pas que le jeu de baseball devrait être distingué, même si le décret était applicable immédiatement vu que 237 joueurs seulement de la ligue majeure seraient affectés. Bien que ce soit très malheureux de détruire un passe-temps comme le baseball, le secrétaire de la guerre a fait remarquer que ce serait bien pire encore, si pour préserver ce beau jeu, il fallait faire exception pour les joueurs de baseball, chance qui serait refusée à un grand nombre des personnes des Etats-Unis qui sont intimement concernées dans les affaires du pays, lesquelles sont bien plus importantes que n'importe lequel jeu. Il y a cette difficulté, dit-il, entre le baseball et les autres industries qui sont regardées comme non productives. Le baseball est plus important, du moins en ce sens, que son succès dépend de la conservation de tous les clubs de la ligue majeure qui sont éparpillés à travers le pays, tandis que dans la plupart des industries il n'y a que plus ou moins de personnes qui sont affectées.

"Armée de l'Est, 25. — L'ennemi a tenté plusieurs attaques locales à l'ouest du lac Doiran et entre les lacs Presba et Ochrida. Il a été repoussé avec de lourdes pertes sans qu'il put atteindre nos lignes."

"En Albanie, nous sommes à organiser nos positions conquises. Le nombre des prisonniers capturés dans cette région depuis le 21 juillet est de 680, y compris 20 officiers."

"Les aviateurs alliés ont exécuté plusieurs bombardements. Une machine ennemie a été abattue."

UNE JEUNE FILLE EST ENLEVÉE

(Dépêche de la Presse Associée)
Québec, 26. — La police de cette ville a été mise au courant aujourd'hui d'un cas d'enlèvement peu banal. Une jeune fille du nom de Donatienne St-Hilaire âgée de 17 ans et demeurant dans le faubourg Stadacona, est disparue de mardi soir.

Elle a été vue pour la dernière fois au terrain de l'Exposition, disent ses parents, où trois soldats l'auraient embarquée dans une automobile. Des gens qui se trouvaient sur les lieux disent que la jeune fille n'a pas crié et qu'il leur a semblé qu'elle avait été baillonnée. Ceux qui assistèrent à l'enlèvement ne crurent pas devoir intervenir, car ils ne savaient pas au juste ce qui se passait. Les parents de la jeune fille admettent qu'elle était fréquentée par un soldat des Trois-Rivières, qu'on dit avoir déserté le régiment auquel il appartient. D'anciens croient que la jeune fille a été emmenée dans certaine place où, prétendent-ils, nombre de réfractaires se sont réfugiés.

STAVRAPOL EST EVACUE

(Câble de la Presse Associée)
Amsterdam, 26. — D'après le journal russe "Rusky Golos", de Kiev, les troupes bolshéviques ont évacué la ville de Stavropol, en Caucase, et la place a été occupée par une armée de volontaires.

LES DESERTEURS DU LAC MEGANTIC

(Dépêche de la Presse Associée)
Québec, 26. — En même temps qu'on nous informe qu'un détachement de policiers militaires est de passage dans le district du lac Mégantic, nous apprenons que nombre de jeunes gens de cette région ont été appréhendés et envoyés aux casernes de Québec.

Sur le lac Mégantic, personne semble savoir que plusieurs déserteurs ont été arrêtés. Il apparaît que les agents militaires opèrent avec diligence et en secret et qu'ils ont accompli leur besogne à l'insu des campagnards.

UNE FABRIQUE EST DETRUITE

(Dépêche de la Presse Associée)
Moncton, N.B., 26. — La fabrique de vitres Humphrey, récemment établie ici, a pris feu entre midi et une heure et les deux bâtiments qu'elle comprenait ont été détruits. On évalue les dommages à \$14,000, et les constructions étaient assurées pour la somme de \$9,500.

L'INDEPENDANCE EST PROCLAMEE EN SIBERIE

(Câble de la Presse Associée)
Londres, 26. — Le gouvernement provisoire à Omsk, s'est investi de l'autorité suprême en Sibérie et a proclamé l'indépendance de la Sibérie, mande une dépêche de Pékin, en date de mardi, transmise par voie de l'agence Reuters.

Le gouvernement provisoire a annulé tous les décrets bolshéviques et rétabli la Douma Sibérienne. On a exigé du gouvernement de Vladivostok, l'approbation de cette attitude.

LES NIPPONS EN RUSSIE

(Câble de la Presse Associée)
Londres, 26. — L'objet de la mission japonaise en Sibérie est spécifiquement et définitivement défini comme étant un mouvement pour aider aux Tcheco-Slovaques, d'après une déclaration faite au correspondant de la "Presse Associée".

Les gouvernants de la Russie n'ont rien à craindre car sitôt que la mission aura été accomplie les soldats japonais seront retirés du territoire russe.

DEUX GUERISONS MIRACULEUSES

(Dépêche de la Presse Associée)
Québec, 26. — Deux autres guérisons miraculeuses se sont opérées à Ste-Anne de Beaupré. Une des personnes guéries est Lauretta Mooney, d'Holyoke, Mass., âgée de 30 ans. Elle souffrait de paralysie depuis onze ans. C'est aujourd'hui le jubilé de Ste-Anne et dix à douze mille pèlerins s'y sont rendus pour la circonstance.

SÉDENTAIRES!

Trop de travail du cerveau et pas assez d'exercice physique, voilà ce qui vous rend fatigué, morose, irritable, incapable de soutenir la lutte pour le succès, pour la vie.

L'EAU PURGATIVE
"RIGA"
En vente partout.
25c la bouteille
Prenez tous les matins, dissipez ces symptômes, tonifiez vos nerfs, fera disparaître la constipation et ses conséquences, Essayez-les.

SOCIÉTÉ DES EAUX PURGATIVES "RIGA" — MONTREAL.

LE KRONPRINZ LANCERAIT UNE NOUVELLE OFFENSIVE

ON S'ATTEND A UNE GRANDE BATAILLE SUR LE PLATEAU DE FÈRE-EN-TARDENOIS. — L'ARMÉE ANGLAISE AURA FORT A FAIRE, DIT-ON.

(Câble de la Presse Associée)
Paris, 26. — Plusieurs critiques militaires français sont d'opinion que le Kronprinz est à préparer une grande bataille défensive, probablement sur le plateau Fère-en-Tardenois.

Le correspondant du "Journal" sur le front anglais rapporte que nous n'avons pas vu la fin de l'offensive alliée. Il y a des possibilités graves et inconnues, particulièrement dans les Flandres.

L'armée anglaise, tant généraux que soldats, poursuit son entraînement, attendant l'ordre d'avancer. Il y a beaucoup de temps pour approvisionner les armées anglaises.

On s'attend à l'attaque de l'ennemi à Meteren. Une pluie torrentielle a rendu le sol glissant et les troupes sont utilisées.

L'ANGLETERRE PERD DEUX NAVIRES DE GUERRE

LE "MARMORA" ET UN CONTRE-TORPILLEUR ONT ÉTÉ PERDUS CETTE SEMAINE. — LE PREMIER A ÉTÉ TORPILLÉ.

(Câble de la Presse Associée)
Londres, 26. — Le croiseur armé anglais "Marmora" a été torpillé et coulé par un sous-marin allemand, dans la journée de mardi, a annoncé l'Amirauté anglaise, le soir. Dix des membres de l'équipage sont disparus et on croit qu'ils ont été tués.

L'Amirauté annonce également qu'un contre-torpilleur anglais s'est échoué, mercredi, et a coulé quelque temps après. On est sans nouvelles de treize hommes de son équipage qui, croit-on se sont noyés.

Dans les registres de la marine, il n'apparaît aucun nom de navire tel que "Marmora" et il est possible que le navire coulé soit le vapeur "Marmora" de la Peninsula and Oriental Steam Navigation, d'un jaugeage de 10,509 tonnes. Ce vapeur a été construit à Belfast en 1903 et avait 530 pieds de longueur et 60 de largeur.

Le mérite aux Français et aux Anglais, les soldats canadiens et australiens étaient au nombre des meilleurs combattants. Le capitaine André Tardieu, souhaila la bienvenue aux visiteurs sous M. Fernand Rinfret, directeur du "Canada", répondit au nom des journalistes. Son discours, qu'il prononça en français, provoqua beaucoup d'enthousiasme chez tous les hôtes. Le président Poincaré recevra le parti cet après-midi.

(Câble de la Presse Associée)
Paris, 26. — Le premier ministre Clemenceau a reçu ce matin, le groupe des journalistes canadiens qui sont à visiter la France.

Le premier ministre témoigna de la vaillance des troupes en général et ajouta que sans vouloir enlever du

Complets "Palm Beach"

"Modèles de New-York"

Arrivés en retard

Doivent être vendus

200 complets — prix réguliers de \$18. à \$28.

— que nous venons de recevoir, seront vendus à grand rabais. Véritable aubaine pour les prompts acheteurs.

POUR STYLES ET PRIX VOYEZ NOS VITRINES

EN VENTE SAMEDI, LE 27

NE MANQUEZ PAS CETTE OCCASION

ALBERT A. ROY, MAGASIN FASHION-CRAFT

469 Rue Ste-Catherine Est.

LE véritable athlète doit faire de tous les sports
et n'être champion dans aucun.
H. HAUGER.

CHRONIQUE DES SPORTS

UNE aristocratie de mal bâtie est funeste à la
qualité du recrutement.
A. SURIER.

DESCHAMPS S'EFFORCERA DE METTRE SON RECORD A L'ABRI

Le fameux lanceur du Métropole fera l'impossible
pour blanchir le Royal-Canadien. — Eddie
Pigeon lui fera face, au National, demain —

UN GRAND DUEL A LACHINE, ENTRE ST- ARSENE ET LACHINE

La Ligue Nationale Indépendante, soucieuse de son prestige et consciente
de sa valeur, tient à présenter aux amateurs pour demain un exceptionnel pro-
gramme, qui pourra rivaliser et surpasser tous les programmes, offerts à
Montréal pour la même journée. Nous voulons en quelques mots énoncer une
dernière fois le double-header, qu'elle a mis à l'affiche pour sa troisième séan-
ce.

Royal-Canadien vs Métropole, au National.
St-Arsène vs Lachine, à Lachine.

Ces deux joutes seront de passionnantes exhibitions, et elles commencent
à trois heures chacune. Le Royal-Canadien, la terreur du Métropole, sera
renforcé de Miller et Bruno, de la Ligue de la Cité. Il présentera un front uni
et solide aux champions, et Eddie Pigeon sera dans la boîte. C'est dire que les
amateurs assisteront à un duel entre Pigeon et Oscar Deschamps. Ce dernier
a établi un record sensationnel chez les semi-professionnels en lançant 24 in-
nings sans laisser scorer ses adversaires. Ce record, il tentera de l'affirmer,
en tenant, si possible, les redoutables équipiers du géant Hillman à sa merci.
Ce sera la première occasion pour le public montréalais de voir le Royal-Canadien
à l'oeuvre, et il devrait avoir des milliers de personnes au National,
demain, pour assister à cette exhibition, qui promet d'être éblouissante. Après les
mémoires victorieuses du Métropole sur le St-Arsène et la Lachine par 1 à 0,
les amateurs en ont conclu que la Ligue Nationale Indépendante était la plus
puissante organisation de baseball semi-professionnelle de la province. A eux
donc de lui continuer leur encouragement.

A Lachine, 4,000 à 5,000 personnes verront le St-Arsène batailler contre
le fort club de l'endroit. Le Dr Despatis enverra sa plus forte équipe sur le
champ. La batterie sera Gendreau et Fortin, tandis que Crevier sera là pour
prêter son concours. Le gérant Larche enverra Olivier dans la boîte, tandis que
le fameux Wingo jouera au marbre. Les deux équipes sont en grande forme,
et cette exhibition promet d'être passionnante.

EST : 7661 ET 7662

Les quartiers-généraux de la campagne de recrute-
ment de l'A. A. d'A. Nationale ont été installés à la
Chambre 30 de l'Edifice Dandurand, coin des rues Ste-
Catherine et St-Denis, où tous pourront obtenir des ren-
seignements. Tél. Est 7661 et 7662.

LA LIGUE DE LA CITE S'AFFIRMERA DIMANCHE

Elle donnera au terrain des Shamrocks deux émo-
tionnantes parties. — Athlétique vs Stars ; Crescent vs In-
diens.

Tout est prêt pour les deux gran-
des parties de dimanche au terrain
des Shamrocks entre les quatre clubs
de la ligue du président Innes offri-
ra au public deux joutes de baseball
qui seront certainement fertiles en
beaux coups et en brillantes exploi-
tes. L'on en juge par les parties de ces
derniers dimanches. Le programme
est le suivant :

Athlétique vs Stars.
Crescent vs Indiens.

L'Athlétique renforcé des meil-
leurs joueurs du Richmond et de la
Casquette, s'attaquera aux Stars qui
sont en tête de la ligue dans la course
au championnat. Les Stars ont à
l'heure actuelle cinq parties de ga-
gnées et seulement une de perdue.
C'est là on le voit, un redoutable ad-
versaire. L'Athlétique cependant ren-
forcé, comme l'est maintenant, a bon
espoir de triompher de l'équipe du
gérant O'Sullivan. La lutte dans tous
les cas sera chaude et acharnée. Il
est certain que Billy Innes fera l'in-
croyable pour remporter une brillan-
te victoire demain. Le s'est pro-

duit de plus grosses surprises que
cela dans la ligue de la Cité et une
victoire de l'Athlétique sur les Stars
n'aurait rien de surprenant.

La deuxième joute au programme
mettra aux prises les Indiens et le
Crescent. Les Indiens n'ont subi que
deux défaites depuis le commence-
ment de la saison et ils ont quatre
victoires à leur crédit. Le Crescent
en a cinq qu'il a remportées l'une à
la suite de l'autre, après avoir es-
sayé trois défaites consécutives au
commencement de la saison. Avec le
lanceur Evans en plus grande forme
que jamais, et qui fait sensation dans
la boîte comme au bâton, le Cres-
cent paraît pratiquement invincible.

Les Indiens auront donc une dure
tâche demain lorsqu'ils s'attaqueront
au Crescent. Les amateurs de base-
ball verront deux bonnes joutes au
Shamrock.

Oscar Major, short-stop du Cres-
cent, qui avait joué à Lachine, di-
manche dernier, sera à son poste avec
le Crescent, demain. Harnoy, troi-
sième but, remplira tout probable-
ment sa position avec le Crescent.

SECOURS NE POURRA JOUER AUJOURD'HUI

Le National jouera samedi prochain sa première partie de
ligue sur son terrain avec l'Irish-Canadien. — Une
grande joute.

Le National partira ce matin à 8.30
heures pour Ottawa où il se rencon-
trera cet après-midi avec le club Ottawa
dans la deuxième partie de la nou-
velle ligue professionnelle. Battu la
semaine dernière par l'Irish-Canadien
dans une joute qui a nécessité
une période supplémentaire, le Na-
tional se promet bien de revenir vain-
queur ce soir à Montréal. L'équipe
qui fera face au club de la capitale
sera formée qui s'est mesurée à l'I-
rish-Canadien la semaine dernière, à
l'exception toutefois de Olivier Se-
cours qui n'a pu laisser son travail et
qui est resté ici.

Les arbitres pour cette joute se-
ront Albert Pigeon et Alf. Smith. La
semaine prochaine, le National, après
avoir joué deux fois en dehors lutté-
ant chez lui à Maisonneuve, alors qu'il
recevra la visite de l'Irish-Canadien.
Battu au Parc Atwater, le National
compte bien prendre sa revanche à
Maisonneuve. L'équipe de notre asso-

LA PARTIE DE DEMAIN AU PARC DELORIMIER

La partie de baseball de la ligue
Nationale, demain après-midi, au
Parc Delorimier, entre les clubs Bos-
ton et Chicago, est l'objet de toutes
les conversations. Les amateurs ont
grandement hâte de voir ces deux
grandes équipes professionnelles aux
prises, et avec une idéale tempéra-
ture, cette exhibition sera la plus belle,
la plus brillante et la plus attrayante
jamais donnée à Montréal. On
attend à une foule-record, et cet
événement fera époque dans les an-
nales sportives. Voici quelle sera la
composition des équipes :

Chicago : — Flack, rf ; Hollocher,
3b ; Man, lf ; Merkle, 1b ; Paskert,
2b ; Barger, cf ; Zeider, 2b ; Killefer
ou O'Farrell, c ; Vaughn, Hendryx
ou Douglas, p.

Boston : — Hawlings, ss ; Herzog,
2b ; Massey, cf ; Wickland, rf ; J. C.
Smith, 3b ; Konetsky, 1b ; Wilson ou

M. L. CREVIER DANS LA LIGUE NATIONALE INDEPENDANTE

Ce club portera le nom de "Canada" à l'avenir. — Com-
me d'habitude.

M. L. Crevier, ex-proprétaire du club de baseball
Richmond, de la Ligue de la Cité, organisation dont il
fut un des supporters les plus fermes, vient d'acquies-
ser la franchise du club St-Arsène, de la Ligue Nationale
Indépendante. Dorénavant, le St-Arsène portera le
nom de club "Canada". Pratiquement, tous les joueurs
du St-Arsène resteront avec la nouvelle direction, de
sorte que la partie de dimanche à Lachine ne sera aucu-
nement affectée par ce changement. M. Crevier est un
sportsman avantageusement connu, et un expert dans le
baseball, et le "Canada" ne pouvait avoir de meilleur
pilote que lui.

LE PIQUE-NIQUE DU QUARTIER ST-JOSEPH A L'ILE STE-HELENE

Sept mille personnes y assistent. — De nombreux prix
sont donnés aux vainqueurs des différents concours.

Le pique-nique qui a eu lieu jeudi,
à l'île Ste-Hélène, a réuni 7,000 per-
sonnes. Tout le quartier St-Joseph
et celui de Ste-Cunégonde étaient re-
présentés.

L'échevin Hushion accompagné d'un
doux d'ami, était venu ren-
contrer les enfants de son quartier
et présida aux jeux de la journée. Les
prix furent nombreux et très appré-
ciés.

RESULTAT

Concours des fèves.—Mlle Cathé-
rine Nestor, 117 Coursoil.
Autre concours.—Mlle Germaine
Bellisle, 59 Poulford.
Concours des tables.—Mme Hur-
teau.

FILLES

1ère course. — 1er, A. Corbeil ; 2e,
M. Duncan ; 3e, B. Girard ; 4e, B.
Samson ; 5e, Y. Imbleau.
2e course. — 1er, A. McManus ; 2e,
G. Finlayson ; 3e, S. Rochon ; 4e, M.
Dubord.
3e course. — 1er, J. Samson ; 2e, T.
Hurteau ; 3e, G. Hurteau ; 4e, L. Hen-
derson.

4e course. — 1er, H. Rochon ; 2e, K.
Dair ; 3e, M. D. Robillard ; 4e, M.
Campbell ; 5e, Y. Bouchard ; 6e, M.
Shelton.

5e course. — 1er, L. Lorall ; 2e, G.
Roch ; 3e, J. Desilets ; 4e, G. Maillet.
6e course. — 1er, E. Martin ; 2e, E.
Corbeil ; 3e, E. Butler ; 4e, A. Leblanc ;
5e, S. Toupin ; 6e, M. Scullion ; 7e, H.
Dinann ; 8e, M. Stafford.

7e course. — 1er, D. Dwyer ; 2e, L.
Leblanc ; 3e, C. Viau ; 4e, L. Gentle-
man ; 5e, L. Roache.

8e course. — 1er, R. Chartrand ; 2e,
A. Hamlin ; 3e, G. Lagacé ; 4e, J. Mail-
let ; 5e, J. Dufour.

9e course. — 1er, L. Chartrand ; 2e,
G. Scullion ; 3e, G. Rochon ; 4e, F.
Mann.

10e course. — 1er, A. Peterson ; 2e,
M. Campbell ; 3e, S. Cassidy ; 4e, D.
Berrete.

GARÇONS

1e course. — 1er, A. Coulombe ; 2e,
L. Dumontet ; 3e, L. Lepare ; 4e, R.
Toupin ; 5e, G. Lapensee.

2e course. — 1er, L. Corbeil ; 2e,
H. Corbeil ; 3e, H. Hold ; 4e, J. Lemy-
re.

3e course. — 1er, M. Duncan ; 2e,
L. Dumontet ; 3e, L. Lepare ; 4e, R.
Toupin ; 5e, G. Lapensee.

4e course. — 1er, L. Corbeil ; 2e,
H. Corbeil ; 3e, H. Hold ; 4e, J. Lemy-
re.

5e course. — 1er, M. Duncan ; 2e,
L. Dumontet ; 3e, L. Lepare ; 4e, R.
Toupin ; 5e, G. Lapensee.

6e course. — 1er, L. Corbeil ; 2e,
H. Corbeil ; 3e, H. Hold ; 4e, J. Lemy-
re.

7e course. — 1er, M. Duncan ; 2e,
L. Dumontet ; 3e, L. Lepare ; 4e, R.
Toupin ; 5e, G. Lapensee.

8e course. — 1er, L. Corbeil ; 2e,
H. Corbeil ; 3e, H. Hold ; 4e, J. Lemy-
re.

9e course. — 1er, M. Duncan ; 2e,
L. Dumontet ; 3e, L. Lepare ; 4e, R.
Toupin ; 5e, G. Lapensee.

10e course. — 1er, L. Corbeil ; 2e,
H. Corbeil ; 3e, H. Hold ; 4e, J. Lemy-
re.

11e course. — 1er, M. Duncan ; 2e,
L. Dumontet ; 3e, L. Lepare ; 4e, R.
Toupin ; 5e, G. Lapensee.

12e course. — 1er, L. Corbeil ; 2e,
H. Corbeil ; 3e, H. Hold ; 4e, J. Lemy-
re.

13e course. — 1er, M. Duncan ; 2e,
L. Dumontet ; 3e, L. Lepare ; 4e, R.
Toupin ; 5e, G. Lapensee.

14e course. — 1er, L. Corbeil ; 2e,
H. Corbeil ; 3e, H. Hold ; 4e, J. Lemy-
re.

LE DANGER SE CACHE DANS CHACUN DE NOUS

Nous sommes aussi remplis
de poisons meurtriers
qu'un laboratoire
de germes

L'INTOXICATION OU L'EMPOISONNEMENT

LES "FRUIT-A-TIVES" EMPE-
CHENT ABSOLUMENT CETTE
DANGEREUSE CONDI-
TION

La principale cause d'une pauvre
santé c'est de se négliger. La matière
inutile, au lieu de passer de l'intestin
inférieur chaque jour régulièrement,
reste là, accumulant des poisons que le
sang absorbe.

En d'autres termes, une personne
qui est habituellement constipée,
s'empoisonne. Nous savons mainte-
nant que l'intoxication personnelle,
due à la négligence des intestins, est
directement responsable des maux de
reins et de la vessie ; qu'elle dérange
l'estomac et produit des indigestions ;
qu'elle entraîne la perte de l'appétit
et du sommeil, que le rhumatisme
chronique, la goutte, les douleurs du
dos, etc., sont guéries quand les vais-
seaux sont libres ; et que les boutons,
les éruptions et l'eczéma et autres ma-
ladies de la peau disparaissent quand
on fait usage des "Fruit-a-tives".

"Fruit-a-tives" vous protégeront
contre cette intoxication personnelle
parce que ce remède agit directement
sur les organes éliminateurs.
50 cents la boîte, 6 boîtes pour \$2.50 ;
boîte d'essai, 25 cents. Chez tous les
marchands ou par la maille en s'adres-
sant à Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Ed. Jetté ; 3e, L. Shwarty ; 4e, C.
Wildman.

4e course. — 1er, E. Labelle ; 2e,
W. Doyle ; 3e, G. Campbell ; 4e, A.
Lauzon.

5e course. — 1er, A. Venne ; 2e, E.
Duquette ; 3e, H. Savaria.

Course spéciale des enfants. — 1er,
A. Hushion ; 2e, W. Hushion ; 3e, D.
Hushion ; 4e, W. Kilgour.

2e course. — 1er, J. Stafford ; 2e,
D. Dwyer ; 3e, F. McEvoy ; 4e, D.
Blair.

Etaient présents : MM. W. G. Hush-
ion, échevin ; J. Holden, J. Cassidy,
Charles Riley, James Dwyer, Charles
Leblanc, J. Higeon, J. Hawkins, Alex.
Martin, J. L. Racicot, Armand Aréle.

Concours des arbres. — Le con-
cours suggéré par le docteur Boucher,
directeur du Service de Santé, a été
un succès inespéré. Une cinquantaine
de concurrents prirent part à ce con-
cours et douze prix furent donnés au
lieu de cinq. Le juge du concours fut
M. F. L. Dery, du département de
l'Agriculture, à Ottawa.

Les vainqueurs. — Les concurrents
avaient à désigner par leur nom exact
douze arbres d'espèces différentes sur
l'île Ste-Hélène. Disons en passant que
l'île Ste-Hélène ne renferme que quinze
espèces d'arbres différents. Sur les
douze espèces mises pour le concours,
une jeune fille, Mlle Catherine Pel-
letier, réussit à en désigner dix cor-
rectement, ce qui demande un véritable
don ; la deuxième, Mlle Rhéa Vi-
dal, en désigna neuf sur douze ; les
suivants en désignèrent six ou plus :

Dorilda Bélanger, Marie-Anne Saint-
Georges, François Guilbault, Armand
Pilon, Ida Lesieur, Stella Dubord, Ju-
dith Desilets, Roméo Dagenais et Jo-
seph Neron. Comme on le voit, les
fillettes connaissent mieux l'arbori-
culture que les garçons. Nous leur en
faisons tous les compliments de la part
du directeur du Service de Santé. Les
prix seront donnés jeudi prochain et le
juge du concours, M. Dery, donne-
ra une lecture intéressante sur les
arbres.

Jeudi prochain.—La Société d'E-
ducation physique dont l'échevin Wel-
don est le président, donnera, jeudi
soir prochain, un grand pique-nique
qui sera sûrement ramener les enfants
des quatre coins de la ville.

LES COURSES DE EMPIRE CITY

1ERE COURSE. — Chevaux de deux
Empire City, 26. Voici le résultat
des courses d'aujourd'hui :

1. Anst. : bourse \$85.83 ; 5 furlongs : 1.
Scouts, 109, Sando, 7 à 2, au pair, 1 à 2.
2. Playway, imp. 112, Byrne, 4 à 1, 6 à 1.
3. 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1.
4. 6 à 5, Temps : 1:01. — Antie, E. Keen Ja-
ner, Vigilance ont aussi couru.

2EME COURSE. — Chevaux de trois
ans et plus : à réclamer, \$688.83 ajoutés,
environ 6 furlongs : 1. Josefina Zarate
105, A. Collins, 5 à 2, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1.
2. 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1.
3. Louise V, 108, Buxton, 3 à 1, au pair 1 à 2.
4. 1 à 2, 1 à 2, 1 à 2, 1 à 2, 1 à 2, 1 à 2.

3EME COURSE. — Chevaux de trois
ans et plus : à réclamer, bourse \$788.84,
environ 6 furlongs : 1. Josefina Zarate
105, A. Collins, 5 à 2, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1.
2. 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1.
3. Louise V, 108, Buxton, 3 à 1, au pair 1 à 2.
4. 1 à 2, 1 à 2, 1 à 2, 1 à 2, 1 à 2, 1 à 2.

4EME COURSE. — Chevaux de trois
ans et plus : à réclamer, bourse \$788.84,
environ 6 furlongs : 1. Josefina Zarate
105, A. Collins, 5 à 2, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1.
2. 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1.
3. Louise V, 108, Buxton, 3 à 1, au pair 1 à 2.
4. 1 à 2, 1 à 2, 1 à 2, 1 à 2, 1 à 2, 1 à 2.

5EME COURSE. — Chevaux de trois
ans et plus : à réclamer, bourse \$788.84,
environ 6 furlongs : 1. Josefina Zarate
105, A. Collins, 5 à 2, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1.
2. 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1.
3. Louise V, 108, Buxton, 3 à 1, au pair 1 à 2.
4. 1 à 2, 1 à 2, 1 à 2, 1 à 2, 1 à 2, 1 à 2.

6EME COURSE. — Chevaux de trois
ans et plus : à réclamer, bourse \$788.84,
environ 6 furlongs : 1. Josefina Zarate
105, A. Collins, 5 à 2, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1.
2. 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1.
3. Louise V, 108, Buxton, 3 à 1, au pair 1 à 2.
4. 1 à 2, 1 à 2, 1 à 2, 1 à 2, 1 à 2, 1 à 2.

7EME COURSE. — Chevaux de trois
ans et plus : à réclamer, bourse \$788.84,
environ 6 furlongs : 1. Josefina Zarate
105, A. Collins, 5 à 2, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1.
2. 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1.
3. Louise V, 108, Buxton, 3 à 1, au pair 1 à 2.
4. 1 à 2, 1 à 2, 1 à 2, 1 à 2, 1 à 2, 1 à 2.

8EME COURSE. — Chevaux de trois
ans et plus : à réclamer, bourse \$788.84,
environ 6 furlongs : 1. Josefina Zarate
105, A. Collins, 5 à 2, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1.
2. 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1.
3. Louise V, 108, Buxton, 3 à 1, au pair 1 à 2.
4. 1 à 2, 1 à 2, 1 à 2, 1 à 2, 1 à 2, 1 à 2.

9EME COURSE. — Chevaux de trois
ans et plus : à réclamer, bourse \$788.84,
environ 6 furlongs : 1. Josefina Zarate
105, A. Collins, 5 à 2, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1.
2. 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1.
3. Louise V, 108, Buxton, 3 à 1, au pair 1 à 2.
4. 1 à 2, 1 à 2, 1 à 2, 1 à 2, 1 à 2, 1 à 2.

10EME COURSE. — Chevaux de trois
ans et plus : à réclamer, bourse \$788.84,
environ 6 furlongs : 1. Josefina Zarate
105, A. Collins, 5 à 2, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1.
2. 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1.
3. Louise V, 108, Buxton, 3 à 1, au pair 1 à 2.
4. 1 à 2, 1 à 2, 1 à 2, 1 à 2, 1 à 2, 1 à 2.

11EME COURSE. — Chevaux de trois
ans et plus : à réclamer, bourse \$788.84,
environ 6 furlongs : 1. Josefina Zarate
105, A. Collins, 5 à 2, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1.
2. 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1.
3. Louise V, 108, Buxton, 3 à 1, au pair 1 à 2.
4. 1 à 2, 1 à 2, 1 à 2, 1 à 2, 1 à 2, 1 à 2.

12EME COURSE. — Chevaux de trois
ans et plus : à réclamer, bourse \$788.84,
environ 6 furlongs : 1. Josefina Zarate
105, A. Collins, 5 à 2, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1.
2. 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1.
3. Louise V, 108, Buxton, 3 à 1, au pair 1 à 2.
4. 1 à 2, 1 à 2, 1 à 2, 1 à 2, 1 à 2, 1 à 2.

13EME COURSE. — Chevaux de trois
ans et plus : à réclamer, bourse \$788.84,
environ 6 furlongs : 1. Josefina Zarate
105, A. Collins, 5 à 2, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1.
2. 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1.
3. Louise V, 108, Buxton, 3 à 1, au pair 1 à 2.
4. 1 à 2, 1 à 2, 1 à 2, 1 à 2, 1 à 2, 1 à 2.

14EME COURSE. — Chevaux de trois
ans et plus : à réclamer, bourse \$788.84,
environ 6 furlongs : 1. Josefina Zarate
105, A. Collins, 5 à 2, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1.
2. 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1, 2 à 1.
3. Louise V, 108, Buxton, 3 à 1, au pair 1 à 2.
4. 1 à 2, 1 à 2, 1 à 2, 1 à 2, 1 à 2, 1 à 2.

PARC SCHMER

SEMAINE DU 28 JUILLET — 3 ET 4 P. M.
PRINCE NELSON CHAMPION DU MONDE
SUR FIL DE FER

(à 75 pieds de hauteur)
ET AUTRES ACTES EXTRAORDINAIRES
PRIX ORDINAIRES.

PARC KING EDWARD

LE PLUS BEL ENDROIT DE LA PROVINCE POUR
PIQUE-NIQUES
PROMENADE IDEALE

Les dimanches, les bateaux partent de l'avenue Pie IX, Malonneuve, à 9.00
et 11.00 p.m. à toutes les heures de 1.00 à 8.00 p.m. Adultes 50c, enfants, 25c.
98-1-A

PARC DOMINION

AUJOURD'HUI
PIQUE-NIQUE
DES FACTEURS
ATTRACTIONS SPECIALES

PENDANT 16 JOURS
A partir de samedi, 10 août
GIUSEPPE

CREATORE
ET SA FANFARE
50—MUSICIENS—50

PROMENADE SUR LE FLEUVE
Tous les jours excepté le dimanche,
le vapeur "Boucherville", quitte son
quai à la Traversée de Longueuil, pour
Boucherville, à 8.00, 10.15 a.m., 2.00, 5.20
et 7.30 p.m., et revient après un trajet
de 2 heures. Adultes 40c, enfants 30c.
En cas de mauvais temps le bateau ne
reviendra pas après son départ à 7.30.
98-7-A

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

Avis est par les présents donné que
l'assemblée générale annuelle des ac-
tionnaires de la Compagnie des Tra-
mways de Montréal aura lieu aux bu-

CERTAINS CONSCRITS PEUVENT-ILS SE SERVIR DE L'HABEAS CORPUS?

Telle est une des questions qui a été débattue, hier, en Cour de Pratique, devant M. le juge Monet, quand Me Depocas a demandé la libération d'un conscrit du nom d'Adrien Rousse, en vertu d'un bref de cette sorte.

Un conscrit qui s'est toujours soumis de bon gré à toute la loi militaire a-t-il le droit de se prévaloir de l'habeas corpus? Telle est la question qui a été posée, hier après-midi, à M. le juge Monet en Cour de Pratique.

Me Emile Depocas, C.R., demandait, en vertu d'un bref d'habeas corpus, la libération d'un conscrit du nom d'Adrien Rousse, qui avait été placé par les autorités militaires dans la catégorie "E".

Rousse est âgé de vingt-un ans et s'était rapporté antérieurement comme l'exigeait la loi du Service Militaire. Mais après l'arrêt ministériel du 20 avril qui abolissait certaines exemptions, Rousse se rapporta de nouveau. Il fut de nouveau placé dans la catégorie "E". Cependant, comme les médecins militaires avaient quelques doutes, le 12 juillet, ils le placèrent à l'hôpital pour lui faire suivre un traitement, dans le but d'améliorer sa santé et de pouvoir ensuite l'envoyer dans l'armée.

C'est ce à quoi Me Depocas s'opposait, disant que c'était illégal. Il prétendait que, d'après la loi de la milice, les autorités militaires n'avaient pas le droit de le détenir et qu'elles devaient le relâcher immédiatement par le fait qu'il était dans la catégorie "E".

Me Depocas disait aussi, quant à ce qui concernait le bref d'habeas corpus, que celui-ci n'était suspendu que pour ceux qui ne se soumettaient pas à la Loi du Service Militaire, et que son client, vu qu'il était parfaite-

ment en règle, avait le droit de s'en servir.

Me Hibbard répondait à cela que l'argument n'était pas fondé par suite des démarches illégales faites par le conscrit. Le colonel Hibbard a lu à cet effet le rapport d'un médecin militaire qui déclarait qu'un médecin de Montréal, dont il n'a pas voulu dévoiler le nom, avait commis de concert avec le conscrit, une opération criminelle sur celui-ci dans le but de le rendre impropre au service militaire.

Cependant la preuve à l'appui de cet argument ne fut pas faite car il manquait un témoin important et Me Depocas s'opposait à ce que la cour tînt compte de cette preuve. Le procureur du conscrit a affirmé en effet que la cour n'avait pas juridiction pour prendre connaissance de ce rapport. L'acte allégué est un acte criminel et seule la cour criminelle peut être saisie de la question.

M. le juge Monet a pris la cause en délibéré.

Un autre bref d'habeas corpus a été émis hier après-midi, par le même juge à la demande de Me T. Walsh, C.R. Me Walsh demande la libération d'un conscrit du nom de McNamara, qui est actuellement détenu aux casernes. Il affirme qu'il est gardé illégalement et veut que justice soit rendue.

Le bref est rapportable le 1er août, lorsque le bref sera institué au mépris. Les autorités militaires devront amener le conscrit en cour.

LES RESULTATS DE

L'UNITE DE COMMANDEMENT

Notre reconnaissance doit aller non seulement à nos poilus et aux troupes alliées, mais aussi au commandement unique qui, seul, a permis une nouvelle victoire de la Marne.

Paris, 26 — Pivotant sur son aile gauche qui couvrait de très fortes positions vers l'Aisne, la contre-attaque franco-américaine sur le front Soissons-Château-Thierry poursuit d'une façon continue ses progrès malgré la résistance accrue des Allemands.

La bataille est à la charnière de la violence extrême; l'avance des alliés cependant demeure sensible et les concentrations effectuées dans la forêt de Villers-Cotterets l'alimentent de la façon la plus heureuse. Sur des points nouveaux la voie Soissons-Château-Thierry est coupée au nord de l'Oure par Marigny, comme au sud de cette rivière par Degoutte et la pression exercée, au sud par le général de Mitry qui franchit la Marne, va rendre plus sensible que jamais pour les troupes de Ludendorff en retraite la perte de cette communication essentielle.

Du côté des alliés la bataille est presque gagnée. Peu-à-peu et aura-t-elle à la renouveau plus à l'est mais déjà c'est une coupure de communication qui avec l'avance de de Mitry amène l'évacuation de Château-Thierry.

Les Allemands coincés là dans cette formidable tenaille se sont repliés précipitamment talonnés par l'infanterie américaine et poursuivis par la cavalerie française. Ils ne purent échapper qu'en laissant un non nombre de leurs au long du chemin.

Ce sont les gains de leur offensive de juin qui sont atteints aux troupes germaniques et elles le sont si nettement que dès hier M. Clemenceau, accompagné du président de la commission de l'Armée de la Chambre put visiter des villes en ruines, dévastées, pillées, brûlées, mais dégagées de tout ennemi dans un rayon de plus de 10 kilomètres.

A l'est de Château-Thierry le point de passage des alliés dans une boucle de la Marne au nord de la route de Mont St-Père avait été déterminé pour faciliter une action rayonnante en trois directions contre les arrières-gardes adverses. On peut juger par les résultats obtenus dès le premier moment de l'importance de ce choix judicieux qui donne aux Franco-Américains une base sérieuse d'opérations contre le milieu de la poche allemande à son extrémité sud.

Dans la troisième face du saillant entre la Marne et Reims la lutte demeure acharnée. Les Anglais, les Italiens et les Français n'avancent là qu'en couvrant littéralement le sol devant eux de cadavres allemands.

Par contre, le front de Champagne est plus calme. C'est donc aux deux extrémités de la poche vers Soissons d'une part, au sud-ouest de Reims de l'autre que les Allemands résistent avec le plus d'acharnement pour assurer sans aucun doute la retraite de leurs éléments avancés en pointe. Il y a loin de cette attitude à celle d'il y a huit jours quand les journaux allemands faisaient prévoir à leurs lecteurs une marche foudroyante sur Paris.

Les journaux français d'aujourd'hui consacrent des commentaires amusés aux communiqués de Berlin qui célèbrent comme un succès la perte du front de la Marne ou l'abandon de Château-Thierry. Ils sont pleins de confiance dans le moral des troupes qui demeure admirable au moment des replis mais s'exalte naturellement dans le succès.

Les journaux se montrent optimistes au sujet d'une manœuvre possible de Ludendorff en vue d'élargir la bataille par la mise en action des trente ou quarante divisions qu'il peut avoir conservées en réserve tactique. L'unité de commandement réalisée par les alliés semble bien avoir amené cette fois l'heure des décisions les plus graves que l'Allemagne ait eu à prendre depuis 1914.

Selon "l'Homme libre", devant ces brillants résultats, c'est à notre infanterie, à nos poilus, à l'Armée Gouraud et aux troupes alliées à qui doit aller notre reconnaissance émue mais c'est aussi ne l'oublions pas à la réalisation du commandement unique que cette victoire est due.

Cette mesure ne pouvait porter ses fruits à peine éclos au printemps. C'est aujourd'hui que nous les recueillons. Seul un chef unique disposant supérieurement de tous les éléments d'information et de toutes les réserves sur l'ensemble du front pouvait au moment voulu déclancher la manœuvre qui devait briser l'effort

de l'Allemagne, seul un chef unique, possédant les renseignements que nous avons eus à l'avance sur la cinquième offensive de l'ennemi pouvait regrouper les armées alliées d'une manière convenable et préparer la riposte et quand ce chef unique se nomme Foch on voit ce qui peut se produire dans les derniers jours de la quatrième année de guerre: une nouvelle victoire de la Marne.

La presse ne manque pas de rendre hommage aussi à la superbe valeur des troupes américaines. Le "Petit Journal" écrit: "Les Américains se battent comme des lions mais à leur naturelle bravoure vient s'ajouter aujourd'hui un sentiment de vengeance très compréhensible. Dans la première contre-attaque, qu'ils dessinèrent au sud de la Marne, les Américains découvrirent des cadavres de leurs que les Allemands avaient perdus aux arbres. On devine si cet acte d'insigne sauvagerie eut sa répercussion sur le moral de nos alliés dont il a exagéré jusqu'à l'extrême le cran et l'ardeur offensive. Aussi avec quelle joie ils se lancent sur le Boche et avec quels cris de triomphe ils le ramènent prisonnier dans leurs lignes."

CHRONIQUE MONDAINE

Les fêtes de Valois
Les trains qui font le service du Lac St-Louis, tant par le Pacifique que par le Grand-Tronc accommodent parfaitement toutes les personnes qui voudront vendredi et samedi, les 2 et 3 août, visiter les grandes fêtes patriotiques qui seront données au Valois Boating Club, par un comité de dames canadiennes, tant françaises qu'anglaises. Ces fêtes seront extrêmement brillantes. La fameuse artiste de l'Opéra de Paris, Mlle Iona Landowska y paraîtra dans des danses classiques, et attirera une foule énorme désireuse de l'applaudir. M. Jimmy Rice sera également au programme ainsi que nombre d'autres artistes dont nous donnerons la liste complète mardi prochain.

Le bazar s'ouvrira vendredi soir à 7.30 hrs. A neuf heures, il y aura une grande représentation de vues animées, suivie d'un très beau concert et d'une danse au son d'un orchestre retenu pour la circonstance. Le samedi aura lieu le grand cabaret de Paris, avec Madame Landowska et plusieurs autres attractions. Le prix d'entrée sera de 25 sous, pour les deux soirs, prix d'adulte, et deux enfants pour 25 sous.

La recette de cette brillante fête ira au fonds de la Croix-Rouge. Voici les noms des principales organisatrices: Mesdames Cleveland, MacKensie, Huguénin, Huot, Vadeboncoeur, Shepherd, Mignault, Doré, Biron, Vadeboncoeur, Maillet, Depocas, Duval, Beaudry, Demers, Lachance, Deschamps, Stroud, Tarte, Durand, McNutt, Kenwood, Shepherd, Hannah, Julien, Thibault, Friedman, Landeau, Rolland, Shaw, Griffin; Mlles Robertson, MacKensie, Giroux, Mignault, Depocas, Julien, Thibault, Morin, Huguénin, Prud'homme, Biron, Laurence, etc., etc.

En voyage
M. J.-A. Laferté et sa famille, de l'avenue Delormier, sont partis pour Ste-Marguerite-de-la-Masson et seront au château Quinté pour le reste de la belle saison.

M. et Mme Pierre Dansereau de la rue St-André partent ce soir pour la Malbaie, à bord du "Saguenay".

M. Albert Charland, manufacturier de la rue Drolet, est en visite chez son frère, le Père Paul, Dominicain; il ira aussi à Lévis chez d'autres parents.

M. Alpha Racine, receveur de la banque d'Hochelaga, Delormier, passera ses vacances à Saint-Simon, dans sa famille.

CLUB OUVRIER ST-EDOUARD
Le nouveau club ouvrier qui a été fondé hier soir, dans le boulevard Saint-Denis, portera le nom de Club Ouvrier Saint-Edouard. Au-delà de trente membres ont été enrôlés, hier soir. L'élection et l'installation des officiers ont été remises à la prochaine assemblée qui aura lieu le deuxième vendredi du mois d'août.

Un comité de direction a été chargé de la propagande pour d'ici à la prochaine séance.

ASSOCIATION AGRICOLE POUR LA PROVINCE

Rougemont, 26. — Dimanche dernier a eu lieu une assemblée sous le patronage de la société d'Agriculture du comté Rouville.

La formation de cette association provinciale des cultivateurs se fait rapidement. Sur une simple invitation aux portes des églises du comté, par la voix du président de la société d'Agriculture, les cultivateurs se sont rendus en très grand nombre. On comptait plus de 500 cultivateurs présents.

Cette assemblée a été présidée par M. J. Noisieux, président de la société d'Agriculture du comté, et de M. Anthime Arès, maire de Rougemont. Des discours ont été prononcés par M. J. E. Lareau, maire de la paroisse de Richelieu; M. L. J. Gauthier, député fédéral pour St-Hyacinthe et Rouville; M. Edmond Robert, député à la législature et M. Anthime Arès.

On a montré tout l'encouragement désirable tant par l'assistance et l'appui donné par un grand nombre de lettres qui approuvent le projet avec enthousiasme, nous mentionnerons au hasard quelques signataires de ces lettres: M. Wilfrid Larose, Verchères; M. Gaspard Massue, préfet du comté de Verchères; M. Joseph Comtois, St-Barthélemi; M. Henri Niquet, Pierreville; M. Damien Neveac, président de la coopérative Saint-Ambrise; M. Alarie Lemire, président de la coopérative Ste-Rosalie; MM. Solime Alix et L. E. Loiseleur, Mont-Laurier.

Comme le mouvement est général en faveur de cette grande organisation, le comité des maires du comté de Rouville a décidé, pour donner suite à ce projet, de tenir une assemblée des cultivateurs représentant douze comtés, à Saint-Hyacinthe les 8 et 9 août prochain. Sont invités: les maires, les secrétaires-trésoriers des municipalités; les présidents et secrétaires des cercles agricoles, des coopératives et les directeurs des sociétés d'agriculture et tous les cultivateurs qui désirent faire partie de l'association.

Nous parlerons plus tard des détails de ce congrès. Le comité est à préparer le programme qui servira de base à la formation d'organisations agricoles.

Pour plus de détails s'adresser au secrétaire, M. J. L. H. Maréchal, chambre 35-224 Saint-Jacques.

NOUVELLES DES CHEMINS DE FER

DEUX MILLE CHAMBRES
Sur la voie du Pacifique Canadien, dans les Montagnes Rocheuses, entre Calgary et Victoria, C.A., trois séries de montagnes géantes forment cette région magnifique du Canada qui égale cinquante ou soixante fois la Suisse. Le Pacifique Canadien dirige un certain nombre de splendides hôtels dans cette région, tous de distinction et aussi pittoresques que le panorama dans lequel ils sont encadrés. Tous possèdent des attractions spéciales de glaciers, de lacs, de pentes alpines, de pêche, de course à dos de poney, de natation ou de golf.

Le luxueux hôtel de Banff Springs, encerclé dans les montagnes — le paisible Chateau Lake Louise, au milieu des lacs qui touchent aux nuages — Mount Stephens House à Field, à l'ombre de la montagne Cathédrale — la perle du Chalet d'Emerald Lake, l'hôtel perdu au milieu de glaciers, l'hôtel Siamons sur les rives du lac Shuswap — le spacieux Hotel Vancouver sur les bords du Pacifique — l'Empress à Victoria, C.A., sur l'île Vancouver, avec son atmosphère de la Vieille Angleterre — ces hôtels vous invitent cet été. Les Rocheuses du Pacifique Canadien offrent une merveilleuse villégiature nouvelle et aux superbes hôtels vous trouverez un service de métropole et la vie sociale au milieu d'un paysage de montagnes sans rival.

Pour détails, suggestions d'itinéraires, etc., demandez à tout agent de billet du Pacifique Canadien. 98-1-g

Fabrique au Canada



Commencez la journée avec le

BAKER'S COCOA

A lui seul il est une nourriture

Une boisson pure et délicieuse qui devrait être aussi considérée comme une adjonction de grande valeur à un repas car il contient une grande quantité de matières nutritives sous une forme facilement digestible.

Son emploi permet d'économiser d'autres nourritures coûtant plus chères.

La Marque de Fabrique est sur chaque paquet.

Livre de recettes choisis envoyé gratis

WALTER BAKER & CIE
Compagnie Anonyme

Maison fondée en 1780

DORCHESTER

MASS.

MONTREAL, CANADA



L'ACTEUR SUBIRA SON PROCES AUX ASSISES

Un artiste dramatique, William Henry Kelly, accusé de s'être porté à des voies de fait sur la personne de son épouse, Elsie Gilmore, subira son procès au prochain terme de la Cour d'Assises.

Kelly et sa femme demeurent à 2881, rue Saint-Urbain. Mercredi soir, le 24 juillet, des deux artistes eurent une querelle. Des mots, Kelly passa aux coups. Il frappa sa femme violemment. D'après l'acte d'accusation, il lui aurait brisé le nez, l'aurait frappée plusieurs fois par tout le corps et aurait causé une hémorragie. Ces mauvais traitements réclamèrent les soins d'un médecin. Mme Kelly (Elsie Gilmore) porta plainte contre son mari, jeudi, et le constable Larose arrêta celui-ci. Le prévenu a comparu, hier matin, devant le recorder Simple.

Kelly admit avoir frappé sa femme et que ce coup qu'il lui porta occasionna une chute dans laquelle la malheureuse se serait fracturé le nez. Il a donc plaidé non coupable à l'accusation telle que portée contre lui. Comme l'intervention du médecin a été

nécessaire, l'accusation est grave et Kelly avait le droit de choisir un procès par jury, en Cour d'Assises. C'est ce qu'il fit. Il devra donc comparaître aux Assises, en septembre prochain.

A LA VILLA DU BIEN-ETRE

8ème PIQUE-NIQUE

Le Bien-Etre de la Jeunesse continue son œuvre humanitaire que nul n'a songé jusqu'à présent, envers les orphelins, les orphelines, les cercles scolaires, les patronages etc., en conduisant à sa Villa à St-Vincent deux fois la semaine. Ainsi mardi dernier les orphelins et les orphelines de Ste-Clotilde accompagnés des Révérendes Sœurs et de leur chapelain, M. l'abbé Dionne, étaient les hôtes de cette association unique dans tout le Canada. La journée était belle et ces petits enfants si bien élevés et traités avec tous les soins possibles par les Révérendes Sœurs, s'en sont donnés à qui mieux mieux, au grand air sur les bords de la belle rivière des Prairies. Il y eut amusements de toutes sortes pour lesquels tous requrent des prix

Mme Thomas était embarrassée!

"Qu'est-ce que je vais faire? La charnière de la porte moustiquaire est brisée, ainsi que le loquet, les garnitures des stores de fenêtres sont perdues depuis le matin, j'ai besoin d'une poêle à frire, Paul n'a plus une seule paire de bas qui soit mettable, Marguerite a besoin de pas et d'un ruban pour ses cheveux, il faut que j'achète des serviettes, je n'ai plus de poudre de talc, Jeanne vient de m'écrire au sujet de cet ouvrage de fantaisie que je lui ai promis. Thomas a perdu son marteau, il y a encore une douzaine d'autres choses dont j'ai besoin, et Thomas vient de téléphoner que sa mère arrive ce soir pour passer une semaine — je l'aime bien cette chère belle-mère, mais elle aime à voir toutes les choses en ordre — il ne faudrait passer toute une journée dans les magasins et je n'ai pas ce temps-là!"

Et hors d'haleine, Mme Thomas finit ainsi de raconter ses embarras à sa sœur. "Fais-moi une liste de ce qu'il te faut et dans une heure tout cela sera ici," répliqua tranquillement sa sœur.

"Pas possible!"

"Tu crois? Attends!" Et une heure après Mme Thomas ouvrait ses paquets et s'écriait avec enthousiasme: "C'est bien cela, c'est exactement ce que je voulais, je n'aurais pu faire mieux" — et alors — "Comment as-tu pu faire cela?"

"C'est bien simple, je suis allée au magasin du sous-sol d'Almy — un endroit merveilleux il y a là quatorze ou quinze rayons tous sur le même plancher, et tout y est étalé de façon à ce qu'on puisse faire son choix rapidement."

"La mère de Thomas a toujours un tas d'emplètes à faire quand elle vient à la ville; je vais la mener là. Maintenant je vais pouvoir tout arranger avant qu'elle arrive, grâce à toi et au magasin du sous-sol d'Almy." Et Mme Thomas embrassa sa sœur avec reconnaissance.

ALMY'S

LE PLUS GRAND MAGASIN DE MONTREAL

Comme aux précédents pique-niques, la partie religieuse n'a pas été oubliée. Après le dîner il y eut visite à l'église, récitation de prières et chant. On visita ensuite le beau collège Lavale. Pour le goûter plusieurs dames et messieurs de St-Vincent, comprenant la belle œuvre qui s'opère chez eux, voulurent contribuer en donnant des gâteaux, lait, conserves, bonbons etc. ce sont: Mesdames Blondin, Paquette, Sigouin, Mailhot, Picher, Archambault et le Dr Clermont. Plusieurs d'entre eux patronnes accompagnaient les pique-niqueurs, ce sont: Mme Blouin, âgée de quatre-vingt-deux ans; Mmes Boyer, Brouillette, Vaillancourt, Brault, Lalonde et quelques autres. Avant le départ un de ces chers petits exprima la reconnaissance de toute la communauté envers les Messieurs du Bien-Etre pour leur avoir procuré une aussi agréable journée. Monsieur Bernier répondit en termes appropriés et les invita tous à revenir avant la fin des vacances. Puis eut lieu le départ, trop tôt hélas, contents de part et d'autre d'avoir fait le bien. Mardi prochain les Sœurs-Muettes de la rue St-Denis sous la direction des Sœurs de la Providence, iront prendre leurs ébats à la Villa du Bien-Etre.

Depuis longtemps qu'elles rêvent l'avènement de cette belle journée. Le voyage se fera en tramways spéciaux qui partiront de l'Institution de la rue St-Denis à 8.30 heures. Les Dames patronnes ainsi que les bienfaiteurs du Bien-Etre sont toujours invités à accompagner ces promenades. Donc à mardi prochain.

C'est de 3 heures p.m. jusqu'à minuit que se passent tous les grands événements de la vie sociale et politique; et de cette période, le journal du matin est le premier à vous en donner le détail.

Cigarettes Sweet Caporal



"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé"

Lancet

15¢ le paquet

Le Canada

Montréal, samedi 27 juillet 1918.

Il y perd son temps

Une dépêche de Londres annonce qu'un comité du cabinet impérial a formulé un plan de préférence tarifaire inter-impériale et que ce plan a été approuvé par le cabinet lui-même.

Nous avons la consolation, en apprenant cette nouvelle, de nous rappeler les fréquentes déclarations que tout ce qui pourrait être ainsi décidé à Londres, concernant notre régime fiscal ou autre, devra être soumis à l'approbation des parlements respectifs des colonies autonomes.

Une politique de préférence, tarifaire, entre les différentes parties de l'empire s'accorderait avec le régime fiscal inauguré en 1897 par le gouvernement Laurier, qui avait réservé, pour les colonies sœurs désireuses d'en profiter en y réciprocant, un tarif spécial dit tarif préférentiel britannique.

Un petit nombre seulement de colonies se sont prévaluées de cette offre qui n'a guère été mise à exécution qu'à l'égard de la Grande-Bretagne, où le régime libre-échangiste auquel nos produits étaient soumis, éliminait la condition d'une préférence réciproque.

Nos adversaires conservateurs s'objectaient alors à cette préférence en faveur des produits britanniques, en l'absence de toute réciprocité et ils eussent voulu que, pour jouir de la préférence au Canada, le Royaume-Uni eût d'abord commencé par taxer les produits étrangers.

La proposition qui vient d'être adoptée à Londres, et qui devra être soumise à notre parlement, répond-elle à l'idéal Laurier, ou à l'idéal Borden ? Nous n'en savons encore rien, et c'est pour cela que nous nous tenons sur la réserve.

L'idéal préférentiel Laurier était et est encore libre-échangiste et vise à favoriser l'importation au Canada des produits du reste de l'empire, de manière à ce que ces produits coûtent moins cher aux consommateurs canadiens.

L'idéal préférentiel Borden était de protéger, d'abord, les produits canadiens par un haut tarif contre la concurrence des produits même britanniques, puis d'imposer aux produits non britanniques un tarif encore plus élevé. Et il faut avouer que la sympathie du commerce anglais allait plutôt à l'idéal Laurier qu'à l'idéal Borden, ce dernier ne lui paraissant qu'une hypocrite concession sur le papier, ne permettant aucune réalisation pratique.

Mais, si c'est pour aboutir à cette proposition de tarif préférentiel—qui ne pourra en tout cas être réalisé qu'après la guerre—que Sir Robert Borden croyait nécessaire sa présence à Londres pendant la crise où se débat le Canada, nous avouons que le premier ministre canadien nous semble manquer absolument du sens de la gravité comparative des questions dont il s'occupe.

Jugement ou service ?

Quelques-uns de nos confrères anglais, dans leurs commentaires sur le récent jugement de la Cour Suprême, commettent l'indiscrétion de féliciter cette cour de ce que, pour citer le "Globe", elle a rendu un service national.

Nous sommes d'avis que cette indiscrétion devrait être plutôt considérée comme une insulte par les honorables juges de la majorité de la Cour Suprême.

Le président d'une haute cour de justice, en France, au 18ème siècle, répondait à un courtisan qui félicitait cette cour d'avoir rendu un grand service à l'Etat : "La cour rend des arrêts, et non pas des services".

Les cours, en effet, sont les instruments du droit et de la justice; elles interprètent et appliquent les lois, telles qu'elles existent, sans s'occuper de ce qui pourra en résulter à l'avantage ou au désavantage de qui que ce soit.

Dire que la Cour Suprême a rendu un service même un service national, c'est-à-dire à la nation, c'est insinuer qu'elle a pu s'inspirer de quelque autre considération que de son sens du droit et de la loi. Nous ne croyons pas que Sir Charles Fitzpatrick, Sir Louis Davies et leurs deux collègues de la majorité, méritent ce compromettant compliment.

Il est certain que, si un d'entre eux eût été de l'avis des deux juges dissidents et eût déclaré l'Arrêté du Conseil du 20 avril inconstitutionnel, le pays se serait trouvé en pleine anarchie. Le résultat du jugement rendu a été d'éloigner cette menace d'anarchie, et il est permis aux journaux unionistes de se féliciter de ce résultat, mais ils devraient respecter la haute réputation de droiture des honorables juges, en ne les félicitant pas d'avoir rendu un service, lorsque leur devoir le plus impératif était de rendre un jugement.

En face de ce jugement, d'ailleurs, nous comprenons l'attitude de Sir William Mulock, juge en chef de la province d'Ontario, qui ne se croit pas même autorisé à étudier le mérite de la question, puisque la Cour Suprême a décidé de ce mérite et qu'il n'y a qu'un tribunal supérieur, le Conseil Privé, qui puisse infirmer cette décision.

Comme Sir William Mulock, nous nous soumettons à cette décision et nous, demandons à nos amis de s'y soumettre tant qu'elle n'aura pas été renversée.

Mais cette soumission bien entendu, n'exclut pas la faculté de chercher à la faire renverser ou de trouver un nouveau point de droit qui n'ait pas été soumis au jugement de la Cour Suprême.

La roue qui tourne

Maintenant ce sont les employés de la Montreal Light Heat and Power Co., qui menacent de se mettre en grève si on ne leur accorde pas une augmentation de 25 p.c., sur leurs salaires.

La compagnie qui n'a pas de contrat avec la ville de Montréal, pourra facilement se rembourser de ce surcroît de frais d'exploitation en augmentant son tarif pour le gaz et l'électricité de 25 p.c.

Verrons-nous à ce sujet, une agitation populaire comme celle qu'a soulevée l'augmentation proposée du tarif des Tramways ? Qui sait !

A la rigueur, on peut marcher; à la rigueur on peut s'éclairer au pétrole, se lever et se coucher avec le soleil. Les consommateurs du service des tramways et ceux du gaz et de l'électricité consentiront-ils à se priver de ces commodités parce qu'elles seront trop chères ? Ce n'est pas probable.

La grève des tramways comme celle du gaz ont pour cause l'augmentation du coût de la vie. Si les grévistes gagnent leur point, ce qui est probable, ce sont évidemment les consommateurs qui paieront; mais les probabilités sont que, à leur tour, ils tâcheront d'égaliser leurs revenus, en demandant eux aussi des augmentations de salaires dans d'autres industries.

Le gouvernement fédéral y va de sa contribution à cette augmentation du coût de la vie par l'imposition de nouvelles taxes, dont la perception double le montant pour le contribuable. Voyez les allumettes. Elles sont taxées de 1c par cent. Les boîtes que l'on vendait autrefois, il n'y a pas bien longtemps, 5c, contiennent 500

allumettes; le gouvernement perçoit donc 5c de taxe par boîte; mais le consommateur paie 15c, 10 cents de plus qu'il y a quelques mois.

Les cultivateurs de l'Ouest demandent qu'on leur permette de vendre leur blé \$2.50 au lieu de \$2.21 comme aujourd'hui, cela augmentera nécessairement le coût du pain; mais, entre les menuisiers et les boulangers, on trouvera bien le moyen de faire payer au consommateur deux sous de plus quand même l'augmentation du prix coûtant ne serait que d'un sou.

Tout le monde veut augmenter ses revenus et vendre plus cher ce qu'il a à vendre, son travail ou ses marchandises. Alors, tout devient plus cher, et de nouvelles grèves vont avoir lieu pour mettre les salaires à la hauteur des augmentations de prix.

Et cela tournera ainsi continuellement, tant qu'on n'aura pas réussi à arrêter la roue. C'est un mouvement perpétuel économique dont l'Etat désespère d'arrêter l'évolution.

Pourtant, il faudra bien que cela s'arrête quelque part. Il y aurait bien la fixation d'un prix minimum; mais le gouvernement Borden ne veut pas en entendre parler. Alors il ne reste à faire qu'une chose: économiser.

Si les consommateurs se décidaient à économiser, au lieu de continuer à dépenser et à arracher au patron une augmentation de salaire.

Mais qui donc y songe ? Qui donc dira : Les tramways vont me coûter plus cher, je les prendrai moins souvent. Le gaz est trop cher, je ne brûlerai que du pétrole et économiserai la lumière du soleil, je fumerai moins et réduirai ma consommation de cigares, de cigarettes, de tabac. Le pain est trop cher, je me nourrirai de gruau. La viande est hors de prix; je mangerai plus de légumes.

Mais non. Chacun veut conserver son genre de vie habituel et, si l'on paie plus cher, on se rattrape sur son voisin.

Et il n'y a pas de raison alors pour que ça s'arrête !

La dictature

On se demande si, en vertu de l'interprétation donnée à la loi des Mesures de Guerre par la Cour Suprême, le gouverneur général en Conseil aurait droit de supprimer le parlement et de rester la seule autorité suprême au Canada !

La vie en Angleterre

La grève des ouvriers des munitions en Angleterre a été causée par des incidents indépendants des règlements du travail. Les salaires en Angleterre sont très élevés et la vie y est moins chère qu'au Canada, le gouvernement impérial ayant trouvé le moyen, dont la "Gazette" ne veut pas admettre la possibilité, de réglementer les prix.

Les tarifs augmentent

Les tramways de St-Lambert, de Longueuil, de Chambly, etc., ont obtenu de la Commission des Chemins de Fer l'autorisation d'augmenter leur tarif.

Et la même commission a accordé aux chemins de fer une nouvelle augmentation de 20 pour cent après une première de 15 pour cent l'hiver dernier, soit 35 pour cent en tout.

Peut-on espérer que les Tramways de Montréal seront forcés de conserver leur ancien tarif ?

Notre combustible

Le contrôleur provincial du combustible nous avertit que nous devons consommer 39 pour cent moins de charbon cet hiver.

Par ce temps de canicule, cette nouvelle ne peut manquer de jeter un froid.

L'embouteillage

Le général Foch a entrepris d'embouteiller 400,000 Allemands dans un saillant dont la sortie se resserre de plus en plus.

Cette masse des soldats du Kronprinz est trop tassée pour pouvoir manœuvrer et l'on ajoute encore à cet entassement en amenant de nouveaux renforts.

Ce sera presque un miracle si le Kronprinz peut éviter un désastre au sud de l'Aisne.

DOMINION COAL COMPANY
BUREAU GENERAL des VENTES
112 rue Saint-Jacques, Montréal

Si vous souffrez, lisez les témoignages qui suivent. — Vous y reconnaîtrez

votre maladie et y apprendrez que l'emploi des

PILULES ROUGES

de la Compagnie Chimique Franco-Américaine est le moyen de

vous guérir



Mme LOUIS PICARD

"Ayant été affaiblie par la famille et le travail, je fus durant plusieurs mois traînante, sujette à des maux de tête, de dos, de reins; la moindre occupation m'obligeait à beaucoup d'efforts et, malade toute ma bonne volonté, beaucoup des soins de mon ménage étaient mis de côté. Je me mis un jour à prendre des Pilules Rouges qui me rassérénèrent promptement et diminuèrent mes douleurs. C'était ma guérison qui s'opérait. En effet, à la quinzième boîte de Pilules Rouges je ne m'étais jamais sentie aussi bien, ni aussi vigoureuse."

Mme Louis Picard, 67 rue Saint-Jean, Qué.
"Les Pilules Rouges m'ont ramenée à la santé alors que j'étais d'une très grande faiblesse et que je devais rester au lit continuellement. Je souffrais beaucoup aussi de mauvaise digestion, de maux de tête et de douleurs internes. En dépit des remèdes que j'employais, mon état ne s'améliorait pas. Enfin, je me mis à prendre des Pilules Rouges qui après m'avoir donné des forces ont fait disparaître les douleurs que j'avais et m'ont

procuré la santé dont je jouis encore." — Mme Arthur Laporte, 358 rue Iberville, Montréal.

"Quand se montrèrent les symptômes de l'âge critique, j'eus des inquiétudes pour ma santé future, car je sentais que ma robuste constitution perdait de sa vigueur. Je faisais péniblement mon travail ordinaire que je considérais auparavant comme un simple devoir. On me recommanda les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et je me mis à en prendre. Mes forces furent promptement rétablies et ce que j'avais à souffrir disparut. Depuis ce temps, c'est-à-dire deux ans, je me porte très bien." — Mme A. Bouliane, 32 rue Bagot, Saint-Sauveur, Qué.

"Pendant ma jeunesse, j'ai eu à souffrir de débilité et des maladies qui accompagnent généralement la formation de la jeune fille, tels que lassitude, maux de tête, vertiges, palpitations, irrégularités. On me fit prendre les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et en peu de temps ma santé changea. J'avais acquis l'entrain, la vigueur de mon âge et je me portais très bien. Depuis ce temps, j'ai employé les Pilules Rouges quand il m'a fallu réparer les forces perdues et elles m'ont parfaitement réussi toujours." — Mme H. Pagé, Dayville, Conn.

"Un dérangement interne me faisait souffrir depuis trois ans et malgré les soins de plusieurs médecins, le mal ne cessait pas. Parfois, j'étais prise de douleurs assez fortes que je ne pouvais ni marcher ni bouger. Après ces crises je restais encore plus faible. J'avais pris tant de remèdes que je n'avais plus confiance dans aucun et je ne sais pourquoi je me suis mise à prendre des Pilules Rouges. Je fus toute surprise de me trouver mieux après quelques semaines et très joyeuse de voir ma santé se rétablir en continuant l'emploi de ce remède." — Mme Joseph Laverne, 194, rue Notre-Dame, Hull, Qué.

"Epuisée par un surmenage continu et la famille, je n'en pouvais plus. J'aurais pu toujours dormir; cependant, j'étais si nerveuse que je ne reposais jamais très bien. J'ai pris des Pilules Rouges qui m'étaient beaucoup recommandées et leurs bons effets furent prompts. L'appétit me revint; chaque jour je me sentais des forces plus grandes. Je me remis parfaitement." — Mme L. Brière, 606 rue Alma, Montréal.

CONSULTATIONS GRATUITES au No 274 rue St-Denis, tous les jours, excepté les dimanches et jours de fête, de 9 heures du matin à 5 heures du soir, durant la saison d'été. Les femmes malades, qui ne peuvent venir voir notre médecin, sont invitées à lui écrire.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes au prix de 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Elles ne sont jamais vendues au cent, toujours en boîtes. Si vous ne pouvez vous les procurer dans votre localité, écrivez-nous, nous vous les enverrons sur réception du prix.

Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, limitée, 274, rue St-Denis, Montréal.

N. B. — Malgré la guerre le prix des Pilules Rouges n'a pas augmenté. Se méfier des marchands qui demandent pour les Pilules Rouges un prix plus élevé que celui indiqué ci-haut.

Cartes Professionnelles

Avocats

LOUIS PHILIPPE GREPEAU

Avocat, Conseil du Roi, 189 St-Jacques, Main 8205.
Cabinet privé, le soir, 183 Hutchison, Uptown 1561.
4-5-18

GEOFFRION, GEOFFRION & PRUD'HOMME

Avocats, etc.
No 27 RUE ST-JACQUES
Edifice Maisonneuve
Victor Geoffrion, C.R.
Aimé Geoffrion, C.R.
J. Alex. Prud'homme, L.L.L.
Boîte postale 1035. Phone Main 28
4-5-18

CARTES D'AFFAIRES

HORMISDAS CONTANT

ENTREPRENEUR PLATRIS
D'ENDUITS UNIS ET ORNEMENTS
BUREAU : 30 STE-FAMILLE
Rd 141. Est 1177.

Est 2516

M. Simoneau

Entrepreneur Electricien et Imprimeur
tateur.
680 STE-CATHERINE, EST.
16-5-18

BREVETS D'INVENTION

En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR
MARION & MARION
364 rue Université, Montréal.

CACHE POUSSIERE

—POUR—

l'Auto

Pour Dames et Messieurs,
en stock ou sur mesure.
100 nuances différentes.

THE MONTREAL TRADE
SUPPLY COMPANY

30 Carré Chaboillez

OUVERT JUSQU'A 9 P.M.

J. L. LAROCHE, GERANT

80—m-j-s-n

LA Commission des Chemins de Fer a accordé une autre augmentation de taux aux chemins de fer canadiens.

L'augmentation est de 20 pour cent et, avec l'augmentation antérieure de 15 pour cent, les chemins de fer canadiens se trouvent dans une meilleure position pour faire face au coût élevé d'exploitation. En accordant l'augmentation, la Commission des chemins de fer déclarait que l'augmentation du coût d'exploitation imposée aux compagnies par la nouvelle échelle des salaires et l'augmentation sans précédent dans le prix du matériel rendent nécessaire l'augmentation.

Tandis que les chemins de fer canadiens obtiennent des augmentations de taux, certains éléments du public s'objectent, cependant, à toute augmentation des taux de passage de la Montreal Tramways qui permettrait à la compagnie de continuer à donner un service efficace avec le coût élevé actuel d'exploitation ou, en d'autres termes, qui permettrait à la compagnie d'exiger un prix de passage qui lui permettrait de vivre.

ANN.

LE GOUVERNEMENT ET LA GREVE DES FACTEURS

LE GOUVERNEMENT, DANS UN RAPPORT PUBLIE HIER, AFIN DE DEMONSTRER QUE LES FACTEURS DEMANDENT MOINS QU'ILS NE RECOIVENT ACTUELLEMENT, DECLARE QU'UN COMITE A ETE NOMME POUR BIEN CONSIDERER LES DEMANDES DE CES EMPLOYES.

(Dépêche de la Presse Associée)

Ottawa, 26. — Après une longue séance du Cabinet aujourd'hui, un rapport a été donné sur les salaires qui sont payés aux facteurs, aux portefaix, aux messagers et aux commis de bureau qui sont employés par le gouvernement. L'honorable C. J. Doherty, premier ministre intermédiaire, a déclaré que des instructions avaient été envoyées aux maîtres de postes, leur enjoignant de renvoyer du service les hommes qui refusaient de retourner à leur travail. Le rapport publié ce soir est ainsi conçu :

« Les faits saillants touchant les salaires des facteurs, des portefaix, des messagers et des commis, sont ceux-ci :

« Quand un de ces hommes entre dans le service, il reçoit un salaire de \$2 par jour pour la première année, \$2.25 pour la seconde année, \$2.50 pour la troisième, \$2.75 pour la quatrième année et \$3.00 pour les années qui suivent.

« Il y a dans tout le Canada 2,152 facteurs dont 102 sont dans la classe de \$2 par jour, 63 dans la classe de \$2.25, 61 dans la classe de \$2.50, 142 dans la classe de \$2.75, et 1,784 dans la classe de \$3. Il y a 524 portefaix qui sont divisés comme suit :

39 dans la classe de \$2, 31 dans la classe de \$2.25, 39 dans la classe de \$2.50, 68 dans la classe de \$2.75 et 347 dans la classe supérieure.

Les messagers forment un total de 44 divisés comme suit :

Deux dans la classe de \$2, un dans la classe de \$2.25, aucun dans la classe de \$2.50, un dans la classe de \$2.75, et 40 dans la classe de \$3.

Les commis du transfert des malles sont au nombre de 157 et se répartissent ainsi :

Vingt dans la classe de \$2.19, dans la classe de \$2.25, 15 dans la classe de \$2.30, 17 dans la classe de \$2.75, et 107 dans la classe de \$3.

« L'on verra ainsi que sur un total de 2,857 employés 2,277 sont dans la classe supérieure et seuls 163 sont dans la classe minimum. En plus de ceux-ci il y a un nombre d'employés temporaires qui reçoivent la somme de \$2.50 par jour sans égard à la durée de leur service.

« Dans toutes les parties du Canada à l'ouest du Sault-Sainte-Marie, l'employé de la classe minimum reçoit un salaire de \$626 et celui de la classe maximum un salaire de \$878. A ces chiffres l'on doit ajouter les sommes suivantes : un bonus de \$100 voté et payé en 1917, qui est inclus dans les estimés votés par le parlement et qui est maintenant payé pour 1918 ; un bonus extra de \$150 pour 1918 et \$180 lequel a été payé pendant plusieurs années aux employés qui sont à l'ouest du Sault-Sainte-Marie. Ceci fait pour les employés de la classe minimum un salaire total en argent de \$1,058 et pour ceux de la classe maximum un total de \$1,369. En plus de cela il faut ajouter la va-

leur des uniformes qui consistent en un complet, un paletot, un chapeau, une casquette, des bottines, des chaussures et un imperméable ce qui peut très bien être estimé à \$100. D'ailleurs les représentants des employés ont admis devant le gouvernement que ces articles devaient se monter à cette somme. En outre de ceci, ils peuvent voyager gratuitement sur les tramways du Canada de leurs résidences à leur travail de même que quand ils vaquent à leur besoin, ce pourquoi le gouvernement est obligé de dépenser la somme annuelle de \$66,000.

« Ils demandent un salaire minimum de \$1,000, et un salaire maximum de \$1,400. L'on verra que même en y comprenant le montant des uniformes, ils reçoivent maintenant plus qu'ils ne demandent. Le gouvernement a décidé devant les représentants avec lesquels il s'est rencontré mercredi de cette semaine, que les employés temporaires avaient le droit et recevraient les deux bonus se montant à \$250 tel que rapporté plus haut, de même qu'à celui de \$180 qui avait été payé depuis plusieurs années à tous les employés.

« Par ce rapport des faits le gouvernement veut, et il a désigné un comité du conseil pour conférer avec ses employés, écouter les représentations que ces derniers désireraient faire et bien considérer leurs demandes.

Les facteurs de Toronto s'agitent. Toronto, 26. — Une grande assemblée publique a été convoquée pour demain soir par l'exécutif de l'association des facteurs à laquelle seront lus les rapports des représentants qui furent délégués à Ottawa. Selon toute apparence, il y aura beaucoup d'animation à cette assemblée étant donné que bon nombre des intéressés ne sont pas satisfaits de l'arrangement qui a été conclu. Ces mécontents prétendent que tous les célibataires et veufs devraient bénéficier du bonus de guerre de \$150.

Le fait que les employés des postes de plusieurs villes de l'ouest ne sont pas retournés à l'ouvrage, a notablement contribué à faire mousser chez les postiers de cette ville, l'idée de la grève.

LA SITUATION A MEDECINE HAT.

Medicine Hat, Alberta, 26. — Les employés de la poste de Medicine Hat, ont de nouveau quitté l'ouvrage aujourd'hui. Ils vont continuer à chômer disent les chefs, tant que le différend entre les facteurs et le gouvernement ne sera pas définitivement réglé.

ILS OBEIRONT A L'EXECUTIF.

Halifax, 26. — Les facteurs de cette ville qui, mercredi, soir avaient décidé de se mettre en grève et n'en avaient rien fait hier, ont pris une nouvelle décision à savoir qu'ils se conformeront au dernier ordre de l'exécutif de l'association, lequel recommande de ne pas brusquer les choses.

TRIBUNE LIBRE

L'Eupuration de la ville

Deuxième lettre ouverte à M. Ernest Décarie, président de la Commission administrative de Montréal.

Cher Monsieur,

Tout le monde sait que les tapageuses descentes que l'on fait depuis quelques jours dans un certain nombre de maisons malfamées de la ville ne sont qu'un leurre, de la poudre aux yeux.

Ce sont des coups de canon chargés à blanc pour attirer l'attention sur de nouveaux dignitaires entrant en fonction.

Je crains bien qu'avant longtemps, si vous n'y voyez résoluement, tout reviendra à l'état normal et les prostituées continueront leur œuvre infernale dans le calme et la sérénité d'âme qu'elles ont depuis longtemps.

Le lendemain d'une de ces arrestations qu'on a voulu rendre sensationnelles, je me suis rendu à la Cour du recorder pour voir jusqu'où irait la comédie. Je vous assure que personne de ces prostituées n'avait l'air effrayé. Elles avaient plutôt l'air de citoyennes de Montréal, allant, le cœur en paix et l'âme honnête, payer consciencieusement leur taxe mensuelle.

Les Parisiens appellent le Cour de police correctionnelle « le moulin à café », à cause de la vitesse avec laquelle les causes s'expédient. On pourrait dire la même chose de notre Cour du recorder, surtout quand il s'agit de maisons de désordre. En un moment, j'ai vu défiler sous mes yeux environ cent de ces prostituées qui venaient s'exhiber et se faire de la réclame sous les yeux de la justice, car on donne soigneusement, en français et en anglais, le nom et l'adresse de chacune des dégoûtantes personnes.

Elles viennent ainsi, à diverses époques, chercher l'autorisation, moyennant une insignifiante amende, de continuer leur commerce lucratif pendant plusieurs semaines. Leurs adresses se répandent ainsi et elles

se font de la réclame sous la protection inconsciente (?) de la justice, qui devrait les fustiger.

Le défilé cinématographique de ces causes devant le recorder aurait été comique s'il n'eût été si triste.

Voici la manière dont on a procédé, et cela, pour l'édification du public qui se demandera si ce n'est pas là encourager le mal plutôt que de le punir :

« Une telle, telle rue, tel numéro, vous êtes accusée d'avoir, à telle date, tenu une maison de désordre, d'avoir vendu de la boisson sans licence et d'avoir été trouvée en possession de boisson dans le dessein d'en vendre. Plaidez-vous coupable ou non coupable ?

— Coupable était la réponse infaillible.

Alors, le recorder, sans s'informer si l'accusée en était à sa première ou à sa centième infraction de la loi, sans aucun mot de blâme, sans aucun reproche, sans aucun air d'étonnement de voir ainsi défiler sous ses yeux des centaines de ténancières et de filles publiques, prononçait infailliblement et brièvement la même sentence :

— Cinquante piastres d'amende, pour la première accusation ; cent piastres pour la deuxième, cent piastres pour la troisième. Les boissons saisies seront confisquées.

C'était l'uniforme sentence imposée aux ténancières. Pour les filles de vie qui venaient par groupes variant de cinq à dix-huit, c'était invariablement :

— Ten dollars and costs. — Dix piastres et les frais.

N'est-ce pas que cela voulait dire : — Mesdames et mesdemoiselles, retournez à votre travail, vous ne serez pas inquiétées jusqu'à une date assez éloignée. Mettez de côté ce qu'il vous faut pour payer l'amende à votre procureur, et tout ira bien.

Les ténancières et leurs esclaves, relâchées après avoir été ainsi annoncées, vont recommencer leur besogne avec d'autant plus d'ardeur qu'elles ont moins d'inquiétude d'être arrêtées d'ici à quelque temps, et qu'il leur faut réaliser rapidement telle ou telle somme qui leur manque pour payer leur amende.

Un jour que je faisais des reproches à une sollicitieuse qui insistait auprès de tous les passants, je reçus l'apostrophe suivante qui m'a déconcerté :

— Vous, laissez-moi tranquille et mêlez-vous de vos affaires. Il faut absolument que je me ramasse quatre piastres d'ici à ce soir pour payer l'amende que je dois.

On punit de cinquante piastres la tenue d'une maison de désordre et cent piastres la vente de boisson sans licence.

Y a-t-il proportion ? La prostitution est une chose intrinsèquement mauvaise, toujours coupable, contre la loi divine et qui ne doit jamais être permise. La vente de la boisson n'est pas en soi une chose mauvaise et elle ne l'est que dans l'abus et n'est défendue que par la loi, non pas divine, mais civile. Comment se fait-il qu'on punisse

de cent piastres d'amende la vente de la boisson sans licence et même le fait d'être trouvé en possession de boisson dans le dessein d'en vendre, alors qu'on n'impose qu'une amende de cinquante piastres à une de ces harpies qui a propagé le vice et la syphilis tant qu'elle a pu et même, par protection implicite ou explicite, tant qu'elle l'a voulu ?

Peut-il y avoir chose plus démoralisatrice ? Et dire que cela se fait dans une ville qui a la prétention d'être une ville catholique. Cela ne veut-il pas dire : « Après tout, ce n'est pas si mal d'exercer la prostitution ou de se prostituer. Cinquante piastres pour la ténancière et dix piastres pour ses ouvrières et esclaves ! N'est-ce pas là, le vice commercialisé, le moyen le plus malhonnête, le plus démoralisant pour gagner sa vie enseigné par ceux-là mêmes qui sont payés pour sauvegarder la morale de notre ville, et protéger la société ? Que vous en semble ?

Un citoyen bien pensant.

THEATRES

PARC DOMINION

Giuseppe Creatore qui, avec sa fameuse fanfare italienne commença samedi, le 10 août, un engagement de 16 jours au Parc Dominion, est sans contredit l'une des personnes les plus populaires du monde musical aujourd'hui. C'est certainement lui qui a remporté le plus de succès jusqu'à présent. Cela est dû à son génie musical qui est de premier ordre.

Tous ceux qui liront les remarques suivantes que faisait la « Tribune » de Chicago lorsque cette fanfare s'est fait entendre à cet endroit, s'empres- sèrent de venir l'écouter au Parc Dominion le mois prochain. « Prenez le tempérament fougueux des Italiens et rendez-le intense jusqu'à ce qu'il devienne comme une batterie électrique et le résultat sera Creatore. La foule se pressait dans le théâtre durant son apparition et tous les nerfs des auditeurs étaient agités comme s'ils avaient été reliés à une batterie électrique. Creatore passe pour hypnotiser à la fois et ses joueurs et ses auditeurs. Il n'y a pas moyen de dormir avec lui. Il vous saisit et vous tient jusqu'à la fin. Quand il a fini vous êtes enchantés et vous voulez l'entendre encore. On se croirait presque obligé de subir son influence. Nous sentons sa puissance sur nous, et il faut lui obéir irrésistiblement.

« Les mouvements de Creatore sont si vifs qu'il est impossible de les décrire. C'est un musicien qui ne peut être comparé à tous ceux que nous avons vus jusqu'ici, et il est permis de croire qu'il n'y en aura pas de semblables d'ici à longtemps. Il est unique dans son genre.

« L'impression que Creatore est sincère et c'est la raison pour laquelle il désarme la critique. Sa tenue est si clairement l'expression d'une conviction personnelle qu'il ne vient jamais à l'esprit qu'il est un poseur.

Un jour Creatore enleva la finale de Guillaume Tell avec une telle rapidité qu'il semblait impossible que sa fanfare put tenir jusqu'au bout. Ce fut le cas cependant et l'effet fut merveilleux. Creatore et sa fanfare donnèrent deux concerts tous les jours, l'après-midi à trois heures et le soir à huit heures et demie. Le prix d'admission sera de cinq sous pour les enfants et dix sous pour les adultes l'après-midi et de dix et vingt sous le soir.

EDGAR BECMAN A L'ORPHEUM

Comme nous l'avons annoncé, M. Edgar Becman, l'artiste bien connu, a loué le théâtre de l'Orpheum pour la saison prochaine et nous y donnera, à partir du 26 août prochain, du théâtre français. Les personnes qui ont suivi les représentations que M. Becman a données l'an passé, se réjouiront de le voir à la tête d'une salle plus vaste, mieux aménagée et plus coquette.

La disposition de l'Orpheum se prête admirablement au genre de spectacles que le nouveau directeur compte monter au cours de la saison, et sa situation centrale en fera le favori de tous les amateurs de théâtre.

Depuis longtemps, le public de Montréal se plaignait que les pièces françaises ne fussent pas jouées dans un cadre vraiment digne d'elles, permettant un déploiement luxueux de mise-en-scène ; aujourd'hui, cette lacune se trouve comblée et le Théâtre Orpheum, qui compte tant de succès dans le passé, va faire triompher l'art français que tout le monde aime et admire.

Nous ne saurions trop féliciter M. Edgar Becman de son initiative, et nous sommes persuadés que ses généreux efforts, pour nous doter d'une scène de véritable comédie française, seront couronnés du plus brillant succès.

Nous pouvons d'ores et déjà annoncer que les principaux éléments de la troupe de l'Orpheum se composeront de MM. Edgar Becman, C. Scheller, Chs. Shauten, F. Dhavrol, Roman, Pelletier, Valhubert, Gury, Cauvin, etc. Mme Gilda Darthy, Blanche David, Lydie Robert, Ditzan, Demons, Debraine, etc.

Comme on le voit, M. E. Becman s'est assuré le concours des artistes les plus aimés du public qui sera heureux de les revoir dans un cadre plus somptueux et dans un répertoire choisi avec soin, pour contenter tous les goûts et plaire aux plus difficiles. Nous aurons l'occasion de revenir sur le programme de la saison et d'en donner les détails avant l'ouverture. La salle de l'Orpheum sera livrée prochainement à une équipe d'ouvriers qui lui fera une toilette parfaite. Dans quelques jours, les répétitions commenceront. M. Edgar Becman, pour

LA HERNIE GUERIE

par les PLAPAO-PAIS DE STUART signifie que vous pouvez jeter au loin les bandages douloureux ou que les Plapao-Pais sont faits pour guérir et non retener la hernie, mais s'adaptant justement, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent glisser, ils sont aussi un facteur important en retenant la hernie qui ne peut être par les bandages l'AS DE HERNIES DE BRUCE-LESS. OUI DE RESSORTS. Deux comme le retour. Facile à appliquer. Pas d'effort. Pas de douleur. Pas de danger. Grand Prix de Paris. Nous prouvons nos avances en envoyant un Plapao d'essai absolument gratuit. Écrivez aujourd'hui. Plapao Laboratories Block, 3661 St-Louis, Missouri. 98-2-2

contenter son nombreux public, entend donner deux spectacles différents par semaine, sans rien négliger pour que tout soit au point.

Ajoutons, en terminant, que le public pourra bénéficier d'un système d'abonnement qui lui procurera divers avantages et le fera bénéficier d'une réduction de 10 pour cent pour les prix des places.

Les personnes désireuses de profiter de ce système d'abonnement pourront s'adresser dès lundi prochain, au bureau du Théâtre l'Orpheum, ou en téléphonant : uptown 22.

L'OPERA A NEW-YORK ET A MONTREAL

C'est la compagnie San Carlo qui ouvrira la saison d'opéra à New-York cette année. Les représentations auront lieu au théâtre Shubert à partir du 2 septembre. Cette courte saison durera quatre semaines et toute la troupe viendra ensuite à Montréal pour huit représentations au théâtre His Majesty's commençant le 7 octobre.

On se rappelle le succès de l'an dernier. Ce fut une révélation pour nos amateurs et tous admirent que jamais nous n'avions eu d'aussi parfaites représentations d'opéra à des prix aussi modérés. La direction promet encore mieux pour cette saison. Plusieurs nouveaux et très éminents artistes sont engagés et le répertoire sera tout particulièrement intéressant.

M. Gauvin qui représente encore la compagnie San Carlo nous promet d'agréables surprises.

La semaine du 7 octobre fera époque.

BENEFICE DES POMPIERS

C'est après demain que dans la splendide salle du théâtre Français, l'Association de Bienfaisance des Pompiers de Montréal, donnera la première de ses représentations au bénéfice de ses membres.

Chaque fois que cette intéressante association a donné un bénéfice, il a été unanimement constaté que ces spectacles pouvaient rivaliser avec les meilleurs qui nous étaient présentés. Mais cette année-ci elle semble s'être surpassée et nous offre un programme d'une variété sans précédent, dans lequel tous les genres seront représentés, depuis le plus grave jusqu'au plus comique et tout le monde y trouvera son compte puisque ce spectacle sera bilingue. Une des choses les plus extraordinaires que l'on offrira est une grande vue en 5 rouleaux jouée par des artistes connus et aimés du public Montréalais si l'on en juge par les noms suivants : MM. A. Robi, A. Roman, R. Darcy, etc., Mmes G. Guérande, E. Bussy, C. Dartigny, J. Danjou, etc.

Cette pièce cinématographique a été prise entièrement à Montréal, et ne la cède en rien aux meilleurs des plus grosses compagnies américaines. Son titre est « The Scorching Flame » ou en français « Le feu qui brûle », et son auteur est M. A. Robi, qui n'en est plus à compter ses succès. Mais ce n'est pas tout, afin de donner à son spectacle plus de cachet et d'hausser les représentations, l'association a cru faire plaisir à tout le public en engageant Mme Blanche David, une des étoiles de la troupe Edgar Becman, tout le monde connaît la délicieuse artiste, créatrice de tant de pièces à succès, chacun des rôles qui lui ont été confiés, elle créera une pièce en un acte « La lettre », dont l'auteur est Armand Robi, qui lui donnera la réplique. Deux acteurs américains de grand talent, « Hanvey et Francis, du Palace de New-York, nous joueront de leur côté, un sketch des plus comiques, et enfin, des numéros de vaudeville par des membres de la brigade, comme les Fantaisies musicales de Bruno Brenette, les chansons en quatuor, de Brière, Brodeur, Laparie, et Léger ; les tours de forces de Goyette, etc., compléteront à merveille ce splendide programme.

Les représentations auront lieu à 1-4 hrs en matinée et 7-14 hrs et 9-14 le soir. Les prix des places seront de 15c et 25c et les loges réservées à 50c.

PARC SOHMER

Le public de Montréal aura, pour la semaine commençant demain, un spectacle encore plus éloquent que l'acte du célèbre plongeur, Oliver. Il s'agit, cette fois encore, d'un acte en dehors du pavillon, d'un acte périlleux à l'excès, dont le héros Prince Nelson est unique au monde dans son genre. Sur un simple fil de fer, à 75 pieds du sol, il va en bicyclette, se fait à manger, se couche, boit, mange et danse, tout comme s'il était sur un terrain solide. Prince Nelson, qui arrive de l'Amérique du Sud, est le héros des chutes Niagara qu'il traversa sur un fil en 1896 ; il est aussi l'étoile du Luna Park, à Coney Island, la saison dernière, et au cours de ses 21 ans de succès sans une seule chute, dans toutes les parties du monde, son exploit sensationnel lui a valu 27 médailles d'or. Le programme de vaudeville sur la scène comprendra : le trio Apollo, composé de merveilleux acrobates, dans « une étude en bronze » ; la fameuse troupe d'animaux instruits Bersac, qui n'a aucun point de ressemblance avec la troupe Torelli actuelle, et dont le numéro est des plus comiques ; Quinn et De-Rez, deux jeunes femmes gracieuses et jolies, dans un beau numéro de chant et dansé avec toilettes ; Namoyot, la grande nouveauté adrienne sur câble, un autre spectacle fort éloquent ; et Armand Gray, une chanteuse d'opéra de grande réputation, à la voix puissante et de belle qualité. Si l'on ajoute à cela un beau programme de concert, on se fera une idée de l'attrait des prochaines représentations.

Le Festival des Employés. — Pour cette journée de fête au bénéfice des dévoués employés du parc Sohmer, le 15 août prochain, les billets déjà en vente s'élèvent rapidement. Il y aura un programme tout spécial et du meilleur choix, et M. L. A. Cloutier, l'actif président de l'organisation se dit assuré d'un très grand succès.

A SAINT-DENIS SUR RICHELIEU

Samedi le 20 courant, s'éteignait doucement, Rose Délima Gaudette, épouse de Flavien Larue, bourgeois du village. Depuis quelques mois, Mme Larue souffrait d'une maladie qui devait fatalement la conduire au tombeau. Sa disparition subite a grandement surpris la population de son village natal où elle comptait que des amis, car elle était bonne et charitable. Elle était âgée de 65 ans et demi.

Ses funérailles ont eu lieu en l'église paroissiale le 22, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service fut chanté par le Rév. Nadeau, curé de la paroisse.

Les porteurs étaient quatre de ses neveux.

Munitions

En l'année 1917 le Canada a produit de tous les obus employés par l'Armée Britannique :

55% de tous les 'shrapnels,'
42% de tous les 4.5,
27% de tous les 6 pouces.

Ceci est un résultat dont l'on peut être fier!

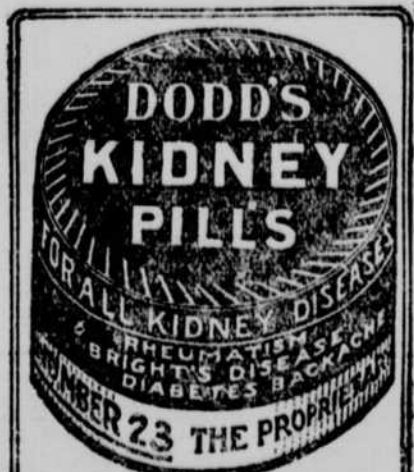
Ce record ne peut être maintenu que par une étroite coopération entre le Patron et l'Ouvrier.

Le Fabricant de Munitions qui refuse, dans cette crise, de soumettre ses différences avec les ouvriers à un arbitrage indépendant, tout en continuant la production, se rend coupable d'un crime envers l'État.

Ceci est également vrai de l'employé.

Soumettez-vous à l'arbitrage!

Émis par le
Département du Travail
Bureau Impérial des Munitions
Canada.



Les Pilules de Dodd guérissent toutes les maladies de reins, aussi rhumatisme, maladie de Bright, diabète et mal de dos. Le cliché ci-haut est un modèle de la boîte.



Avis

**DES REGLEMENTS CONCERNANT L'IM-
PORTATION, LA VENTE ET LA
LIVRAISON DU CHARBON**

Émis par l'Administrateur du Combustible pour la Province de Québec

Avis est par les présentes donné que la provision d

Charbon Anthracite (Grandeurs Domestiques) incluant la "Pea"), ci-dessous désignée comme Anthracite Domestique, qui a été allouée à la Province de Québec, pour être consommée durant l'année de Charbon commençant le 1er Avril 1918 et se terminant le 31 mars 1919, a été limitée à une certaine quantité. Le montant alloué ne sera pas suffisant pour que chaque consommateur puisse se procurer la même quantité qu'il a obtenu durant l'année de combustible commençant le 1er Avril 1917 et finissant le 31 mars 1918. Alors pour qu'une juste distribution du montant d'An

Charbon Anthracite (Grandeurs Domestiques) incluant la "Pea"), ci-dessous désignée comme Anthracite Domestique, qui a été allouée à la Province de Québec, pour être consommée durant l'année de Charbon commençant le 1er Avril 1918 et se terminant le 31 mars 1919, a été limitée à une certaine quantité. Le montant alloué ne sera pas suffisant pour que chaque consommateur puisse se procurer la même quantité qu'il a obtenu durant l'année de combustible commençant le 1er Avril 1917 et finissant le 31 mars 1918. Alors pour qu'une juste distribution du montant d'An

- 1o. Tout consommateur industriel ne pourra obtenir aucun Anthracite Domestique, soit pour chauffage, fins industrielles ou force motrice, sans l'autorisation écrite de l'administrateur du combustible.
- 2o. Il ne sera livré aucun Anthracite Domestique à tout édifice public ou semi-public (y compris les Clubs et Edifices Commerciaux), sans l'autorisation par écrit de l'administrateur du combustible.
- 3o. Nul marchand ne pourra vendre ou délivrer à aucun consommateur (y compris ceux mentionnés dans les paragraphes Nos 1 et 2 même s'ils ont obtenu l'au-

torisation écrite), et nul consommateur ne pourra recevoir une quantité quelconque d'autruche domestique qui ajoutée à ce qu'il avait en mains le 1er Avril 1918, constituera plus que 70% de la quantité actuellement consommée par le dit consommateur durant la période commençant le 1er Avril 1917 et se terminant le 31 mars 1918. Cependant, si

le dit pourcentage (70%) ne s'élève pas à plus que six tonnes net, le marchand pourra délivrer et le consommateur pourra recevoir une quantité suffisante d'Anthracite Domestique pour qu'il (le consommateur) ait en sa possession jusqu'à six tonnes net, pour lui la restriction à 70% pour les ventes est appliquée.

40. Aucun Anthracite Domestic ne pourra être exporté de la Province de Québec, pour être consommé en dehors de la dite Province, sans l'autorisation par écrit de l'administrateur du combustible.

Au sujet des règlements ci-dessus énoncés le Public devra bien prendre note :

(a) Qu'il est interdit de décharger, dans aucune des

(b) Qu'à partir d'aujourd'hui jusqu'à nouvel ordre ces

(c) Que dans le cas où la quantité allouée par le règlement 3 ci-dessus serait insuffisante à certains con-

Tous les consommateurs devraient se faire un devoir de se procurer dès maintenant leur provision de char

(d) Que toute application nécessitée par ces règlements doit être faite par l'enrèglement du marchand régulier du consommateur, dans la ville de Montréal, et ailleurs au commissaire local du combustible, ou bien s'il n'y en a pas, au Maire de la Place.

(e) Que les règlements actuels sont le résultat d'une étu-

de soignée et d'une analyse approfondie de la situation, ayant pour but de faire connaître au public, pour sa propre protection, la crise que nous traversons, pour éviter les souffrances que causerait une distribution injuste.

Avis est donc donné au Public de se conformer strictement à ces règlements et de bien suivre les indications données.

Montréal, le 23 Juillet, 1918.

HERBERT MARLER,
Administrateur du Combustible pour la Province de Québec.

Cet avis concerne toutes les municipalités de l'île de Montréal.

98-27, 31-

TRANSACCTIONS

bâtisses. Terrain 47 x 111. Frédéric Gold Lyman, vend à Dame James W. Shearer, \$11,000.—Robertson W.

IMMOBILIERES
RENTES VENTES ONT ETE ENREGISTREES.
LA JOURNEE
FINANCIERE

QUANTIER LAURIER, H. J. C.
Rue Isaacbeu, Nos 1130 1132 1134, lot
-2043, battisses, Terrain 23 x 83 pieds,
maître Dubce et al, vendent à André
franchise, \$7,000. — Eugène Polier,
N° 150.

11. **WILLIAM MACKAY**, 1100-1110, 1120-1130, 1140-1150, 1160-1170, 1180-1190, 1200-1210, 1220-1230, 1240-1250, 1260-1270, 1280-1290, 1300-1310, 1320-1330, 1340-1350, 1360-1370, 1380-1390, 1400-1410, 1420-1430, 1440-1450, 1460-1470, 1480-1490, 1500-1510, 1520-1530, 1540-1550, 1560-1570, 1580-1590, 1600-1610, 1620-1630, 1640-1650, 1660-1670, 1680-1690, 1700-1710, 1720-1730, 1740-1750, 1760-1770, 1780-1790, 1800-1810, 1820-1830, 1840-1850, 1860-1870, 1880-1890, 1900-1910, 1920-1930, 1940-1950, 1960-1970, 1980-1990, 2000-2010, 2020-2030, 2040-2050, 2060-2070, 2080-2090, 2100-2110, 2120-2130, 2140-2150, 2160-2170, 2180-2190, 2200-2210, 2220-2230, 2240-2250, 2260-2270, 2280-2290, 2300-2310, 2320-2330, 2340-2350, 2360-2370, 2380-2390, 2400-2410, 2420-2430, 2440-2450, 2460-2470, 2480-2490, 2500-2510, 2520-2530, 2540-2550, 2560-2570, 2580-2590, 2600-2610, 2620-2630, 2640-2650, 2660-2670, 2680-2690, 2700-2710, 2720-2730, 2740-2750, 2760-2770, 2780-2790, 2800-2810, 2820-2830, 2840-2850, 2860-2870, 2880-2890, 2900-2910, 2920-2930, 2940-2950, 2960-2970, 2980-2990, 3000-3010, 3020-3030, 3040-3050, 3060-3070, 3080-3090, 3100-3110, 3120-3130, 3140-3150, 3160-3170, 3180-3190, 3200-3210, 3220-3230, 3240-3250, 3260-3270, 3280-3290, 3300-3310, 3320-3330, 3340-3350, 3360-3370, 3380-3390, 3400-3410, 3420-3430, 3440-3450, 3460-3470, 3480-3490, 3500-3510, 3520-3530, 3540-3550, 3560-3570, 3580-3590, 3600-3610, 3620-3630, 3640-3650, 3660-3670, 3680-3690, 3700-3710, 3720-3730, 3740-3750, 3760-3770, 3780-3790, 3800-3810, 3820-3830, 3840-3850, 3860-3870, 3880-3890, 3900-3910, 3920-3930, 3940-3950, 3960-3970, 3980-3990, 4000-4010, 4020-4030, 4040-4050, 4060-4070, 4080-4090, 4100-4110, 4120-4130, 4140-4150, 4160-4170, 4180-4190, 4200-4210, 4220-4230, 4240-4250, 4260-4270, 4280-4290, 4300-4310, 4320-4330, 4340-4350, 4360-4370, 4380-4390, 4400-4410, 4420-4430, 4440-4450, 4460-4470, 4480-4490, 4500-4510, 4520-4530, 4540-4550, 4560-4570, 4580-4590, 4600-4610, 4620-4630, 4640-4650, 4660-4670, 4680-4690, 4700-4710, 4720-4730, 4740-4750, 4760-4770, 4780-4790, 4800-4810, 4820-4830, 4840-4850, 4860-4870, 4880-4890, 4900-4910, 4920-4930, 4940-4950, 4960-4970, 4980-4990, 5000-5010, 5020-5030, 5040-5050, 5060-5070, 5080-5090, 5100-5110, 5120-5130, 5140-5150, 5160-5170, 5180-5190, 5200-5210, 5220-5230, 5240-5250, 5260-5270, 5280-5290, 5300-5310, 5320-5330, 5340-5350, 5360-5370, 5380-5390, 5400-5410, 5420-5430, 5440-5450, 5460-5470, 5480-5490, 5500-5510, 5520-5530, 5540-5550, 5560-5570, 5580-5590, 5600-5610, 5620-5630, 5640-5650, 5660-5670, 5680-5690, 5700-5710, 5720-5730, 5740-5750, 5760-5770, 5780-5790, 5800-5810, 5820-5830, 5840-5850, 5860-5870, 5880-5890, 5900-5910, 5920-5930, 5940-5950, 5960-5970, 5980-5990, 6000-6010, 6020-6030, 6040-6050, 6060-6070, 6080-6090, 6100-6110, 6120-6130, 6140-6150, 6160-6170, 6180-6190, 6200-6210, 6220-6230, 6240-6250, 6260-6270, 6280-6290, 6300-6310, 6320-6330, 6340-6350, 6360-6370, 6380-6390, 6400-6410, 6420-6430, 6440-6450, 6460-6470, 6480-6490, 6500-6510, 6520-6530, 6540-6550, 6560-6570, 6580-6590, 6600-6610, 6620-6630, 6640-6650, 6660-6670, 6680-6690, 6700-6710, 6720-6730, 6740-6750, 6760-6770, 6780-6790, 6800-6810, 6820-6830, 6840-6850, 6860-6870, 6880-6890, 6900-6910, 6920-6930, 6940-6950, 6960-6970, 6980-6990, 7000-7010, 7020-7030, 7040-7050, 7060-7070, 7080-7090, 7100-7110, 7120-7130, 7140-7150, 7160-7170, 7180-7190, 7200-7210, 7220-7230, 7240-7250, 7260-7270, 7280-7290, 7300-7310, 7320-7330, 7340-7350, 7360-7370, 7380-7390, 7400-7410, 7420-7430, 7440-7450, 7460-7470, 7480-7490, 7500-7510, 7520-7530, 7540-7550, 7560-7570, 7580-7590, 7600-7610, 7620-7630, 7640-7650, 7660-7670, 7680-7690, 7700-7710, 7720-7730, 7740-7750, 7760-7770, 7780-7790, 7800-7810, 7820-7830, 7840-7850, 7860-7870, 7880-7890, 7900-7910, 7920-7930, 7940-7950, 7960-7970, 7980-7990, 8000-8010, 8020-8030, 8040-8050, 8060-8070, 8080-8090, 8100-8110, 8120-8130, 8140-8150, 8160-8170, 8180-8190, 8200-8210, 8220-8230, 8240-8250, 8260-8270, 8280-8290, 8300-8310, 8320-8330, 8340-8350, 8360-8370, 8380-8390, 8400-8410, 8420-8430, 8440-8450, 8460-8470, 8480-8490, 8500-

1818, 519, bâtiesse, dame Alfred Harvey, vedt à Victor Bernier et al. \$8,000. — Joseph Théophile Legault, N.P. (1918).

ANTHONY MONTREAL-NORD, H. J.-C.
Avenue Caron, lots 117 à 456, va-
nants, Beaudry Lefebvre, et Don-
neront Octave Hébert, \$19,925. — Jo-
seph Arthur Thériault, N.P. (1918). —

QUARTIER N.-D. DE GRACES, H.J.-C.
 Avenue Addington lot 179-184, bâtim.
 S. Owen Roberts et al. vendent à
 Louis Honorius Dufault, \$ 250.
 Robert Walton, Gibb, N.P. (1915).

QUARTIER OUESTROU, H. J.-C.
 Hutcheson, No 2429, 2122, lot 432,
 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439,
 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446,
 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453,
 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460,
 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467,
 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474,
 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481,
 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488,
 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495,
 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502,
 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509,
 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516,
 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523,
 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530,
 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537,
 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544,
 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551,
 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558,
 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565,
 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572,
 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579,
 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586,
 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593,
 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600,
 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607,
 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614,
 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621,
 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628,
 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635,
 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642,
 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649,
 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656,
 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663,
 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670,
 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677,
 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684,
 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691,
 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698,
 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705,
 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712,
 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719,
 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726,
 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733,
 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740,
 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747,
 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754,
 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761,
 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768,
 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775,
 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782,
 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789,
 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796,
 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803,
 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810,
 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817,
 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824,
 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831,
 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838,
 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845,
 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852,
 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859,
 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866,
 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873,
 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880,
 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887,
 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894,
 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901,
 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908,
 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915,
 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922,
 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929,
 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936,
 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943,
 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950,
 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957,
 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964,
 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971,
 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978,
 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985,
 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992,
 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999,
 1000, 1001, 1002, 1003, 1004, 1005,
 1006, 1007, 1008, 1009, 1010, 1011,
 1012, 1013, 1014, 1015, 1016, 1017,
 1018, 1019, 1020, 1021, 1022, 1023,
 1024, 1025, 1026, 1027, 1028, 1029,
 1030, 1031, 1032, 1033, 1034, 1035,
 1036, 1037, 1038, 1039, 1040, 1041,
 1042, 1043, 1044, 1045, 1046, 1047,
 1048, 1049, 1050, 1051, 1052, 1053,
 1054, 1055, 1056, 1057, 1058, 1059,
 1060, 1061, 1062, 1063, 1064, 1065,
 1066, 1067, 1068, 1069, 1070, 1071,
 1072, 1073, 1074, 1075, 1076, 1077,
 1078, 1079, 1080, 1081, 1082, 1083,
 1084, 1085, 1086, 1087, 1088, 1089,
 1090, 1091, 1092, 1093, 1094, 1095,
 1096, 1097, 1098, 1099, 1100, 1101,
 1102, 1103, 1104, 1105, 1106, 1107,
 1108, 1109, 1110, 1111, 1112, 1113,
 1114, 1115, 1116, 1117, 1118,

[illegible]

RUE VICTOR COTE ST-LOUIS, H.J.C.
passé, effort de production
qu'elle lui demande en sont la prece

S.-D. DES VICTOIRES, H.J.C.

Blain, à Joseph Damase Ruel, \$1,800.
Donat, Marcel, N.P. — (1918).

VERDUN, H. J.-C.

Rue Lesage, lots 777, 778-2405, b-5-ces. Ernest St-Amour, vend à Joseph Léclair Fortin, \$2,000. — Romuald H. Lussieu, N.P. — (1918).

VILLE ST-PIERRE, H. J.-C.

WATERHARTER WESTMONT, H. J. & C.
Avenue Roslyn, lots 714, S.-E. pt. 131.

cluant la "Pea"), ci-dessous désignée comme Anthracite Domestique, qui a été allouée à la Province de Québec, pour être consommée durant l'année de Charbon commençant le 1er Avril 1918 et se terminant le 31 mars 1919, a été limitée à une certaine quantité. Le montant alloué ne sera pas suffisant pour que chaque consommateur puisse se procurer la même quantité qu'il a obtenu durant l'année de combustible commençant le 1er Avril 1917 et finissant le 31 mars 1918. Alors pour qu'une juste distribution du montant d'Anthracite soit faite, chez les consommateurs, gros et petits, et pour conserver ce montant, le public est notifié par les communications suivantes qui font partie des règlements concernant la vente et la livraison du charbon, datée du 1er Avril 1918.

Avril 1918, constituera plus que 70% de la quantité actuellement consommée par le dit consommateur durant la période commençant le 1er Avril 1917 et se terminant le 31 mars 1918. Cependant, si le dit pourcentage (70%) ne s'élève pas à plus que six tonnes net, le marchand pourra délivrer et le con-

(c) Que dans le cas où la quantité allouée par le règlement 3 ci-dessus serait insuffisante à certains con-

Avis est donc donné au Public de se conformer strictement à ses règlements et de bien vouloir lui obéir.

LA JOURNÉE FINANCIÈRE

Joseph Théophile Legault, N.P. — (918).
QUARTIER MONTREAL-NORD, H. J.-C.
 Avenue Caron, lots 417 & 456, va-
 nants. Beaudin Limitée, vend à Dame J.
 Henri Octave Hébert, \$10,925 — Joseph
 Anthony Théault, N.P. (41918).

Rue St-Zotique, Nos 122, 124, lot 10-14, bâtisses. Terrain 25 x 100 pieds. Une veuve Cyrille Charbonneau, vend Angelo Di Talco, \$2,500.—Joseph Staklas Racine, N.P.—(1918).

N.-D. DES VICTOIRES, H. J.-C.

NOUVELLE EMISSION **CINQ ANS**
\$6,100,000. **6%**
OBLIGATIONS A 6%
DE LA
CITE DE MONTREAL

La vente de ces obligations est autorisée par le ministre des Finances, Ottawa, et la légalité de l'émission a été constatée par MM. Fleet

On peut souscrire à l'emprunt et obtenir de plus amples renseignements aux bureaux de :—

PARIS-T. LECLERC | **VERSAILLES**

91-n-fin.

OBLIGATIONS

CREDIT CANADIEN INCORPORÉ
90, RUE SAINT-JACQUES,
Casier postal : 1180. Montréal. Téléphone : Main 1896.
CHS-ED. ARPIN,
Directeur-gérant.

M. PAUL DE MARTIGNY

MALADIES CHRONIQUES
ARABIANES, DEGRADABLES, C...

New-York, 26. — Les nouvelles du Texas sur les conditions des récoltes prouvent que la situation devient alarmante dans plusieurs endroits et qu'à moins de pluies abondantes et immédiates, les récoltes seront complètement

Décembre	2426	Les arrivages ont été de 14,000 balles
Janvier	2415	dont 14,000 de coton américain.
Le coton, livraison immédiate, était calme.		Les cotons, livraison future, étaient stables en fermeture.
Middling uplands	2855	
Liverpool, 26. — Le coton, livraison immédiate, était calme.		

NEW-YORK ELEVE LE SALAIRE DE SES PROFESSEURS

New-York, 25 — La Commission de l'Education à sa session d'hier a approuvé le rapport du comité spécial sur les salaires des professeurs, élevant le minimum de salaire de \$800 à \$1,000 pour le reste de 1918. D'ici à la fin de l'année, la commission étudiera le réajustement de l'échelle des salaires de façon à faire bénéficier de l'augmentation non seulement les petits salaires.

La question des salaires des professeurs a engagé une vive polémique pendant quelque temps. Le Bureau de l'Education ajourna sa décision à plusieurs reprises jusqu'à ce que le

Bureau d'Evaluation demande une conférence du comité spécial sur les salaires des professeurs. Comme on arrivait à aucun résultat le bureau a décidé hier de mettre à profit à cet effet un fonds spécial sous forme de bonus de guerre et de l'appliquer aux éléments élémentaires qui reçoivent les moindres salaires.

Cette augmentation n'est que temporaire. A la date du 1er janvier 1919 le Bureau demandera de l'argent pour réajuster les salaires des professeurs. L'augmentation actuelle exigera un déboursé d'environ \$4,500,000.

LA GREVE DES FACTEURS

Winnipeg, 26 — Les employés des postes de Winnipeg ont réaffirmé leur intention de continuer la grève, en dépit de la menace du gouvernement de congédier tous les grévistes qui ne retourneront pas à l'ouvrage samedi matin.

A une assemblée qui eut lieu aujourd'hui, le directeur du bureau de poste McIntyre a fait connaître les instructions qu'il a reçues du ministre des postes, lui commandant de réorganiser son personnel samedi, si ce jour-là, les grévistes ne sont pas revenus à de meilleurs sentiments.

Les facteurs et commis sont convaincus que le gouvernement n'exécutera pas sa menace. Selon eux, l'emploi de trieurs inexpérimentés serait plutôt de nature à empirer la situation. Les grévistes ont exprimé l'opinion que si l'acte des mesures de guerre n'autorise pas la création d'un bureau de conciliation, la chose peut devenir possible au moyen d'un arrêté ministériel.

Conséquemment, les employés des postes de Winnipeg ont décidé de ne pas retourner à l'ouvrage demain.

LES HOMMES D'AFFAIRES S'EN MELENT

Moose Jaw, Sask., 26 — Une assemblée des hommes d'affaires de cette ville, convoquée par le Chambre de commerce et le conseil de ville aura lieu à 2 h 30 après-midi, dans le but de discuter la question de savoir quelles démarches la ville devrait faire relativement à la grève des facteurs. En attendant, facteurs et commis sont en grève. Le directeur des postes a donné avis aux citoyens qu'ils pourront se procurer leur courrier en faisant la demande au bureau de poste et les a aussi priés de correspondre le moins possible.

L'ATTITUDE DES POSTIERS DE BRANDON

Brandon, Manitoba, 26 — Les facteurs ont travaillé quelques heures puis se sont de nouveau mis en grève, après avoir expédié tout le travail qu'il y avait à faire, à ce moment-là. Le courrier a été distribué aujourd'hui, lorsque les postiers reprirent le travail.

LES CITOYENS S'ASSEMBLENT A REGINA

Regina, Sask., 26 — Au-delà de cinq cents citoyens ont pris part à une assemblée qui a été tenue ce matin, dans le but de discuter la situation créée par la grève et se sont choisis des représentants qu'ils ont chargés de négocier avec Ottawa à ce sujet. Des représentants des grévistes y ont exposé les demandes des facteurs et commis des postes, consistant dans l'obtention d'un salaire minimum de \$1,000 et maximum de \$1,400 pour les hommes mariés, célibataires et employés permanents ou temporaires ou bien la création d'un bureau de conciliation.

A des questions qu'ils avaient répondu l'avis de leur chef et prétendirent que les autres employés des postes de l'Ouest, tant ceux qui ont repris l'ouvrage que ceux qui ont continué la grève, ont fait de même et répudié leurs chefs.

Les citoyens qui assistèrent à cette assemblée se sont montrés sympathiques aux grévistes en ce qui a trait à l'augmentation de salaire exigée. Toutefois le docteur Cowan, député fédéral, a dit que les réclamations s'adressaient encore plus à la sympathie publique en représentant le travail.

UNE GREVE DE SYMPATHIE A VANCOUVER

Vancouver, 26 — La possibilité d'une grève à être déclarée par le Conseil des Métiers et du Travail par sympathie pour les employés des postes de ce temps-ci; les faits d'une vive discussion dans les milieux ouvrier. Le conseil a convoqué une assemblée pour samedi après-midi en vue de discuter cette question. Des nouvelles de Saskatoon porte qu'on se propose d'agir de semblable façon dans cette ville.

N'ayant pu obtenir aucune réponse des membres du cabinet, aux lettres qu'il leur a adressées, le maire Gale a décidé de s'adresser directement au gouverneur général, touchant la grève des employés des postes.

Le service postal de New Westminster est encore interrompu. Les postiers de cette ville ont repris le travail hier, mais à 10 h, ce matin, ils se mettaient encore en grève, imitant en cela, les employés des postes de Vancouver et Victoria, lesquels réclament l'établissement d'un bureau de conciliation.

L'ARRANGEMENT NE LES SATISFAIT PAS

Lethbridge, Alberta, 26 — Les facteurs et commis du bureau de poste d'ici, se sont mis en grève à midi, aujourd'hui, se déclarant non satisfaits de l'arrangement conclu avec le gouvernement.

LA GREVE SE POURSUIT A CALGARY

Calgary, 26 — Les employés des postes de cette ville se sont réunis aujourd'hui et ont réaffirmé leur décision de ne reprendre le travail que lorsque le bureau de conciliation aura été nommé. La chambre de commerce a également tenu une assemblée au cours de laquelle on adopta une réso-

lution priant le gouvernement de mettre au plus tôt fin à la grève, attendu qu'elle paralyse le commerce. Les Vétérans de la Grande Guerre de la section locale, eux aussi s'assemblèrent et au moyen d'une résolution demandèrent la création d'un bureau de conciliation pour les employés des postes. Copie de cette résolution a été envoyée au gouvernement.

PROMENADE PEU COUTEUSE

Les cochers de place ne doivent pas abuser des gens qui sont dans un état d'ivresse; autrement, ils risquent de perdre toute réclamation d'argent qu'ils feront en cour de recorder. Telles sont les remarques qu'a faites hier matin, le recorder Semple, lorsqu'un cocher de place a témoigné contre un individu qui s'était fait promener pendant quatre heures et conduire dans différents hôtels et qui avait refusé de lui payer la somme de \$5.00 demandée. Le recorder Semple n'a accordé qu'un dollar au cocher et lui a dit qu'il ne devrait rien lui accorder. "Vous avez pris quatre heures, dit-il, pour vous apercevoir que l'individu était ivre." C'est alors qu'il fit les remarques données plus haut.

LOEW'S

L'un des problèmes sociaux les plus discutés, à savoir si la scène est dangereuse pour la vertu des jeunes débutantes, sera discuté la semaine prochaine au Loew's dans "The Easiest Way" représentant Clara Kimball Young. Ce film est sans contredit le meilleur qu'ait donné la fameuse actrice de vues animées. Les admirateurs de Kimball Young feront bien de ne pas manquer cette pièce ni ceux qui s'occupent des problèmes sociaux.

Un programme de vaudeville de tout premier ordre sera représenté par McLaughlin et Carson figureront dans "Oh! Sarah!" Homes et Le Vere surprendront certainement leurs spectateurs. Les cinq Millani, musiciens italiens, exécuteront des morceaux de tous genres, du classique au futuriste. Ils jouent plusieurs instruments.

DAVIS ET STAFFORD, COMEDIENS NOIRS

"Nancy Fair" donnera quelques impressions d'étoiles sur différents sujets qui ne manqueront pas de captiver.

"Her Screen Idol", une comédie Mack Sennett, la gazette du Loew's et des vues de voyage complètent le programme.

Aujourd'hui et demain William Farnum dans "Rough and Ready" et vaudeville par la troupe "Just the Girls".

L'AIDE AUX CONSCRITS

"L'Aide aux Conscrits Canadiens" accuse réception des souscriptions suivantes: — Dr. D. Masson, \$10.00; Gaspard DesRues, \$25.00; Sr Marie de la Croix, \$5.00; Arthur Prud'homme, \$2.00; Louis Desrosiers, \$2.00; une Amie, \$2.00; O. B. Ranger, \$5.00.

Nous venons aujourd'hui faire appel aux personnes possédant un phonographe. Il va de soi qu'elles ont tous jours quelques disques ayant perdu leurs valeurs. Dans les divers "Chez-Nous" que patronne et dirige "L'Aide aux Conscrits Canadiens", ces machines parlantes font les délices des amateurs sous les armes. Inutile d'ajouter que le besoin de disques se renouvelle sans cesse. Les personnes désireuses d'acquiescer cette bonne œuvre sont priées de se mettre en communication avec le Secrétaire, 90 rue St-Jacques, Montréal.

TOURISME ET AUTOMOBILISME

Il est malheureux de constater que la presse américaine depuis quelque temps dissuade les touristes d'aller en Amérique. Elle se base sur des dires sur l'état de nos chemins contre lequel on déclame nos journaux et sur les difficultés de passer la frontière. Ces assertions si elles ne sont pas fausses, sont pour le moins exagérées.

Nous avons déjà exposé antérieurement dans cette colonne quelques-uns des formalités à remplir par les automobilistes américains qui veulent nous visiter. Nous croyons inutile de revenir sur le sujet. Nous réitérons cependant que le touriste n'a qu'à donner un but légitime et les autorités ne feront certainement pas obstacle au laissez-passer.

Quant à l'état de nos chemins il est sinon idéal, en très bonne condition et le gouvernement fédéral et provincial font tous les efforts possibles pour l'améliorer tous les jours. Les automobilistes canadiens ont pu parfois s'offenser de ce que les routes de campagne ne leur offrent pas la surface des rues cimentées de nos villes. Ces plaintes ont trouvé des échos par trop répétés dans quelques journaux. Certains de leurs confrères américains ont généralisé et représentent nos chemins dans un état pitoyable. C'est erroné. Les automobilistes n'ont pour s'en convaincre qu'à venir chez nous et à visiter nos belles routes de Montréal-Québec.

LES RUES LES PLUS FAVORABLES

Sans prétendre donner à nos lecteurs automobilistes de l'indécision, nous croyons bon de leur rappeler les indications données par l'Automobile Club of Canada, touchant les rues les plus favorables pour sortir de Montréal. Chacun peut avoir un penchant pour telle ou telle rue plus tranquille ou qui lui semble le plus court chemin.

Les automobilistes qui veulent s'épargner le plus de cahots et de heurts feraient bien de suivre les rues suivantes.

Pour l'est: Sherbrooke, Champlain, Demontigny, Iberville, Ontario, 1ère Avenue à Maisonneuve, Notre-Dame. Pour le nord vers Cartierville et Ste-Rose: Avenue du Parc, Chemin de la Côte Ste-Catherine, avenue Rockland, (à la droite), chemin Crémazie (à la gauche), Saint-Laurent, Saint-Albe, (à la gauche), et de la Grande-Allee. Pour le sud: McGill, des Communes, pour du canal au pied de la rue Prince, par les cours à charbon le long du bassin de Windmill Point, rues Menia, Britannia (à la gauche), Ste-Etienne pont Victoria. Pour l'ouest la rue Sherbrooke, offre une très belle route jusqu'à Montréal-Ouest.

SUR LE BORD DE L'ILE I

Les municipalités riveraines améliorent progressivement leurs chemins. A la Baie d'Urfe, les préparatifs d'un chemin en ciment sont parachevés. Les soumissions ont été présentées. Et avant la fin de l'été les automobilistes pourront rouler sur l'un des plus beaux chemins. La municipalité de Beaconsfield commence à enduire ses chemins de goudron.

DE CHATEAUGUAY A MALONE Le chemin de Châteauguay à Malone est près d'être terminé. Il ne reste qu'un bout de deux milles près de Malone, qui sera complété dans quelques semaines.

Les automobilistes des deux pays y trouveront l'une des meilleures routes entre les Etats-Unis et le Canada.

LES "HEURES" DU PONT VICTORIA

Les automobilistes doivent se tenir pour avertis que le pont Victoria ferme à la brumante et s'ouvre à l'automne. Quelqu'un l'ont éprouvé à leurs dépens dimanche dernier. Il n'y allait guère de leur faute cependant. Un tracteur automobile en panne obstruait le chemin. Les voyageurs durent revenir par Longueuil et le bateau.

UNE HEUREUSE INITIATIVE

Une démarche qui ne manquera pas d'avoir les meilleurs résultats sur le bon ordre du trafic, c'est celle que le chef Tremblay se promet de faire avant l'adoption et la mise en vigueur des règlements municipaux touchant la circulation. Toutes les organisations et clubs automobilistes seront convoqués et appelés à émettre toutes les suggestions jugées convenables sur la circulation et les meilleures méthodes à adopter dans sa réglementation.

SHERBROOKE-BEAUCEVILLE

Le chemin de Sherbrooke-Beauceville est en voie de construction. Les soumissions ont été demandées. Cette route comprend une distance de 63 milles et reliera d'une façon admissible Sherbrooke à la ligne de Derby au Vermont et le chemin de Lévis à l'Etat du Maine.

Grâce aux demandes pressantes des automobilistes les autorités ont décidé d'élargir l'angle étroit du chemin de la Grande Côte et de l'aborder du pont de la rivière des Mille Îles, à Ste-Rose. Cette amélioration s'imposait, car plusieurs accidents sont arrivés à cet endroit.

"SAFETY FIRST"

Les automobilistes devraient porter une attention spéciale au mécanisme de direction et suivre les conseils suivants:

1o. Le volant et le tube à direction — Il faut mettre quelques gouttes d'huile à chaque mille milles dans le mécanisme sur roues qui supporte ce tube. Le volant doit toujours être tenu en bon état et toujours fonctionner librement sur le tube.

2o. La roue d'engrenage n'a besoin d'être graissée que très peu souvent: un peu de graissage à tous les trois mois. Les coussinets au-dessus et au-dessous de la roue d'engrenage doivent être tenus en bon état et disposés de manière à ce que la roue ne glisse pas. Si le volant appartient au type "superzise" il doit être tourné un quart de cercle quand il est usé, à un tel point qu'il ne peut plus être retenu en place.

L'arrêt du trafic sur le Boulevard Saint-Laurent, entre la rue Crémazie et le boulevard Gouin, n'est pas du fait que la cité fait déposer une couche d'asphalte sur le béton comme beaucoup l'ont cru. C'est parce que la cité répare le boulevard Gouin. Il faut passer par la rue Crémazie qui conduit directement à Pont-Viau. L'avenue Western connue aussi par plusieurs noms le long du chemin de Lachine, est aussi fermée pour des réparations nécessaires. Mais à présent que la rue Sherbrooke, ouest, est terminée, il n'y a pas grand inconvénient. La semaine prochaine le directeur des travaux publiera l'intention de faire réparer le boulevard Saint-Laurent, depuis la rue Craig jusqu'à la rue Sherbrooke, ensuite la rue Sherbrooke, puis la rue Saint-Jacques et la rue Notre-Dame. Aussitôt que la rue Saint-Jacques sera finie ce sera le tour de la rue Wellington.

LE TRAVAIL DE LA M.A.A.

M. W. C. Murray, inspecteur du gouvernement provincial pour les hôtels, coopère en ce moment avec la "Montreal Automobile Association" dans le but d'obtenir pour les automobilistes un tarif réduit dans les principaux hôtels de la province de Québec. Les meilleurs hôtels seraient choisis dans chaque ville et adoptés par les membres de l'association. De cette façon, les membres seraient assurés de recevoir bon accueil. La bonne tenue des hôtels sera par là même encouragée.

L'association automobiliste de Montréal a émis une magnifique brochure dans laquelle elle a condensé toutes les informations imaginables touchant les conditions des chemins, les meilleurs routes, les dépôts de gazoline et tous les sujets pouvant intéresser les automobilistes. Tout un système d'informations a été organisé dont chaque membre de l'association se constitue l'agent.

La "Montreal Automobile Association" émettra elle-même à l'avenir les licences d'automobile, à l'hôtel Windsor, par l'entremise de son secrétaire, M. T. C. Kirby, qui en a reçu les pouvoirs du trésorier de la province, l'hon. M. Walter Mitchell.

Les directeurs de l'association ont décidé de tenir une assemblée mensuelle des membres. La première assemblée aura lieu lundi, le 9 septembre.

Le président, M. J. Slack, et le secrétaire, M. T. C. Kirby, soumettront un rapport détaillé du travail accompli et les membres seront appelés à faire des suggestions et à exposer leurs griefs.

Les messieurs suivants ont accepté l'invitation de prendre la parole à cette assemblée: L'hon. M. Walter Mitchell, trésorier de la province, MM. J. W. Lévesque, M.P.P., Peter Bercevic, C.R. M.P.P., et J. Mitchell, directeur de la sûreté publique.

LA MALADIE DE ROGNONS CHEZ LES HOMMES SURTOUT EXERCE DES RAVAGES CONSIDERABLES

De tous les remèdes supposés combattre cette affection, aucun ne vaut les

Pilules Moro pour les Hommes

TEMOIGNAGE DE M. ADELARD AUBRY, 197 CHAMPLAIN, HULL, QUE.



M. ADELARD AUBRY

Si l'on disait à un pauvre homme que tout près de lui il y a une fortune, un trésor véritable, laissé pour lui, par un ami, ne croiriez-vous pas que celui-là s'empresserait de réclamer pareil héritage?

Bien inessé serait l'individu qui refuserait une telle aubaine.

Quand on parle des Pilules Moro aux hommes impuissants et malades, il en est qui ne se donnent même pas la peine de les essayer. C'est pourtant là une fortune réelle et qui leur vaudrait certainement plusieurs grosses pièces d'or! Mais il faut toujours faire la part du caprice humain comme aussi de l'incertitude.

Tout de même, il faut bien finir par se rendre à l'évidence, et devant certains témoignages irrécusables, tout doute disparaît de lui-même.

Tel est le cas pour ces héritages inattendus qui nous arrivent par surprise et que nous octroie un testament inespéré. Il en est ainsi des effets toujours surprenants

des Pilules Moro pour les Hommes. Ceux-là qui sont affaiblis et même malades, et qui ont la bonne fortune de prendre les Pilules Moro, ne peuvent s'empêcher d'en reconnaître l'efficacité.

Peu importe ce qui vous afflige physiquement, la maladie qui vous menace ou ce dont vous souffrez déjà, nous pouvons vous assurer que les Pilules Moro vous procureront de nouvelles forces, feront disparaître tous les symptômes inquiétants et vous guériront bien vite de tous vos troubles.

Il y a bien des hommes malades. La plupart souffrent des reins. De fait, la maladie de rognons est peut-être la plus commune chez eux. Or, voilà justement où les Pilules Moro ont prouvé leur supériorité.

La maladie de rognons, chez les hommes surtout, exerce des ravages considérables. Elle cause de regrettables déperditions de force, de vitalité, d'énergie. C'est un mal qui mine tout l'organisme, affecte le système en général.

De tous les remèdes supposés combattre cette triste affection, il n'en est aucun qui soit radical comme les Pilules Moro.

Il vaut toujours mieux enrayer le mal dès le début. Quelques boîtes de Pilules Moro, à une attaque minime, empêcheront bien des troubles et feront éviter bien des pertes de temps.

Tout homme sérieux n'attend pas pour se soigner. Dès qu'il se sent mal disposé, il recourt aux Pilules Moro et s'évite ainsi de multiples ennuis.

Le témoignage suivant fait foi de l'efficacité des Pilules Moro, et c'en est une preuve entre mille:

"J'étais depuis longtemps atteint d'une maladie de rognons, fatigué par un gros mal de reins. Malgré tous les remèdes essayés, le mal augmentait et se faisait sentir jour et nuit. Je pouvais à peine marcher et j'étais obligé de perdre du temps à l'ouvrage. J'étais beaucoup malade, et je me sentais fatigué dans les journées, c'est ce qui me décida un jour d'écrire au médecin de la Compagnie Médicale Moro. Je fus si encouragé par ses bons conseils que je n'hésitai pas une minute à me procurer des Pilules Moro, qui m'étaient prescrites. L'amélioration de ma santé qui s'opéra bientôt fut si extraordinaire que ma confiance dans ce remède redoubla. Après quelques mois de traitement, j'étais complètement guéri. Maintenant, quand, après un dur travail, il m'arrive d'éprouver des fatigues dans les reins et les membres, quelques boîtes de Pilules Moro me remettent toujours." — Adelard Aubry, 197 rue Champlain, Hull, Qué.

Hommes malades, écrivez à la Compagnie Médicale Moro.

Par le retour de la maille, vous recevrez des conseils qui vous seront d'une grande utilité.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

CE QUE L'ANGLETERRE ET SES COLONIES ONT FAIT POUR LA GUERRE

GRANDE-BRETAGNE

Au début de la guerre, l'armée britannique ne se composait, au total, que de 650,000 hommes. A la fin de 1917, la Grande-Bretagne avait fourni 8,435,000 hommes aux forces armées de la couronne. Le personnel de la marine britannique a été porté de 145,000 à 430,000, et le tonnage de 4,000,000 à 6,000,000. A l'heure actuelle les troupes britanniques combattent sur cinq fronts. La guerre coûte en ce moment à la Grande-Bretagne 2,972,197,000 livres sterling par an (plus de 80 milliards de francs au change d'aujourd'hui), et ses avances aux Alliés montent à 1,632,000,000 de livres sterling. Trois millions de travailleurs environ, dont plus d'un million sont des femmes, sont occupés à la fabrication des munitions. La Grande-Bretagne a fait des sacrifices incalculables de sang et d'argent; mais elle est résolue à ne pas cesser ses efforts avant que la victoire soit assurée.

CANADA

Moins de deux mois après le commencement des hostilités, le Canada avait réuni, armé et envoyé en Europe un corps expéditionnaire de 33,000 hommes. Sur une population de 8 millions d'âmes, il a recruté volontairement plus de 400,000 hommes, dont 300,000 avaient traversé l'Atlantique à la fin de 1917. Le Canada a maintenant adopté le service obligatoire. Il a recueilli en cotisations pour des objets charitables plus de 14 millions de livres sterling, et a fait à la cause commune des dons généreux de provisions et de céréales. Le gouvernement canadien a aussi consacré des sommes considérables à l'achat et à la fabrication des munitions, et a contribué à fournir aux Alliés des chaussures, des vêtements, des couvertures, du cuivre et des fusils.

TERRE-NEUVE

Terre-Neuve, le plus petit des dominions britanniques, dont la population n'est que de 250,000 habitants, a envoyé 3,000 soldats et 2,000 marins. Le régiment de Terre-Neuve a pris une part brillante aux opérations de Gallipoli et fut le dernier à quitter la péninsule. Depuis, il s'est grandement distingué dans les opérations du front occidental, où il a subi de lourdes pertes. Le contingent naval a été employé principalement à patrouiller la Méditerranée et la mer du Nord. Terre-Neuve a aussi couvert une souscription de 20,000 livres sterling pour venir en aide aux familles des soldats et des marins mobilisés, et a envoyé aux soldats dans les tranchées et aux blessés des dons représentant une somme très considérable. Le dernier exemple du dévouement de cette petite colonie à la cause de la liberté a pris la forme d'un don de plusieurs avions.

AUSTRALIE

Dès que la guerre fut déclarée, le Commonwealth d'Australie s'engagea à lever un corps expéditionnaire de 20,000 hommes pour servir en Europe, et mit en même temps, à la disposition de l'Armée britannique, la marine australienne tout entière. En ce moment, le contingent australien se compose de 300,000 hommes. C'est dans la campagne de Gallipoli que les régiments australiens ont acquis une gloire impérissable; et ils ont joué un rôle héroïque dans les grandes batailles du front occidental. Tous les frais de l'équipement et du transport des troupes australiennes ont été supportés par leur gouvernement, et la cotisation totale de l'Australie aux fonds de secours de la guerre s'élève à plus de sept millions sterling (175 millions de francs).

NOUVELLE-ZELANDE

Aucun des dominions n'a répondu à l'appel aux armes avec plus de promptitude que la Nouvelle-Zélande. Quelques semaines après le commencement des hostilités, 8000 volontaires s'étaient engagés pour servir en Europe, et aujourd'hui la Nouvelle-Zélande s'engageait d'avoir envoyé 86,000 combattants aux divers fronts. Le nom d'"Anzac" rappelle l'héroïsme admirable de ces troupes et de leurs camarades d'Australie à Gallipoli; comme eux, elles ont combattu vaillamment en France et en Flandre. En outre, la Nouvelle-Zélande a apporté son concours financier, donné plus de trois millions de livres aux divers fonds de guerre et supporté une dépense de guerre s'élevant au total de 45 millions sterling. Elle a aussi envoyé à la mère-patrie de grandes quantités de denrées alimentaires, de viande et de vêtements.

SUD-AFRIQUE

L'Afrique du Sud où, il n'y a pas encore dix-sept ans, Britanniques et Boers combattaient âprement les uns contre les autres, a levé une armée de 60,000 hommes pour le service de l'Empire. Les colonies de l'Allemagne en Afrique lui ont été arrachées une à une, et aujourd'hui le drapeau allemand ne flotte plus au sud de l'équateur. Une rébellion fomentée par des intrigues allemandes a été réprimée, et un corps expéditionnaire envoyé en Europe s'est couvert de gloire dans les combats du front occidental. Tout cela, il ne faut pas l'oublier, a été accompli par un dominion dont la population blanche est, pour la majorité, non pas britannique mais hollandaise, et c'est un précieux témoignage du succès du système britannique de gouvernement.

IL Y A QUARANTE ANS

De la Minerve du 27 juillet 1878

Le "Times" et les Orangistes. — Le "Times" de Londres, à la date du 13 juillet, publie un article dont nous extrayons ce qui suit:

Nous déplorons les effets de provocations orangistes et des ressentiments des catholiques en Irlande, mais la, au moins, on pourrait découvrir quelques excuses logiques pour cet échec de provocations et d'outrages. Mais dans un jeune pays comme le Canada, où il n'y a pas de traditions rappelant l'oppression ni la révolte, pas de persécutions catholiques ni de lois pénales orangistes; où il y a assez d'espace pour tous ceux qui veulent s'y fixer et s'y établir, où il y a place pour tous ceux qui sont déjà venus et pour plusieurs millions d'autres, avec des lois équitables et une division impartiale du

QUAND VOUS IREZ DANS L'OUEST

Nous AVONS Des Bas Prix Des Trains Modernes La Route Scénique et le service aussi

Pour renseignements, brochures, billets ou réservations, demandez à l'Agent du C.N.R. le plus rapproché ou écrivez au Dept. General des Pass., 250 rue St. Jacques, Montréal, Qué.

CANADIAN NORTHERN

86-12, 27-Ch-d

LIGNE ELDER-DEMPSTER

SERVICE DU SUD AFRICAIN DE MONTREAL

Pour informations quant aux dates de départ, taux de fret et autres détails, s'adresser à

ELDER-DEMPSTER & CO., LIMITED, 123 Ed. Board of Trade, Montréal.

Pour informations quant aux dates de départ, taux de fret et autres détails, s'adresser à

ELDER-DEMPSTER & CO., LIMITED, 123 Ed. Board of Trade, Montréal.

Pour informations quant aux dates de départ, taux de fret et autres détails, s'adresser à

ELDER-DEMPSTER & CO., LIMITED, 123 Ed. Board of Trade, Montréal.

Pour informations quant aux dates de départ, taux de fret et autres détails, s'adresser à

ELDER-DEMPSTER & CO., LIMITED, 123 Ed. Board of Trade, Montréal.

Pour informations quant aux dates de départ, taux de fret et autres détails, s'adresser à

ELDER-DEMPSTER & CO., LIMITED, 123 Ed. Board of Trade, Montréal.

Pour informations quant aux dates de départ, taux de fret et autres détails, s'adresser à

ELDER-DEMPSTER & CO., LIMITED, 123 Ed. Board of Trade, Montréal.

Pour informations quant aux dates de départ, taux de fret et autres détails, s'adresser à

ELDER-DEMPSTER & CO., LIMITED, 123 Ed. Board of Trade, Montréal.

Pour informations quant aux dates de départ, taux de fret et autres détails, s'adresser à

ELDER-DEMPSTER & CO., LIMITED, 123 Ed. Board of Trade, Montréal.

Pour informations quant aux dates de départ, taux de fret et autres détails, s'adresser à

ELDER-DEMPSTER & CO., LIMITED, 123 Ed. Board of Trade, Montréal.

Pour informations quant aux dates de départ, taux de fret et autres détails, s'adresser à

ELDER-DEMPSTER & CO., LIMITED,

LA GREVE DES EMPLOYES DE TRAMWAYS EST EVITEE

Les officiers de la Compagnie et de l'Union des employés finissent par s'entendre sur cette épineuse question

HEUREUSE INTERVENTION DE M. ERNEST R. DECARY

La grève des employés de tramways est définitivement évitée; l'Union a reçu hier du bureau de direction de la Compagnie des Tramways de Montréal, la réponse officielle, par laquelle la Compagnie accepte de payer les salaires de ses employés sur la nouvelle base, ainsi que les arrérages depuis le 1er juin dernier, tel que promis au cours des pourparlers entre les directeurs de la Compagnie et les chefs de l'Union.

La Compagnie s'engage à payer immédiatement, au fur et à mesure de la composition des listes de paye.

La salle des Chevaliers de Colomb est bondée d'employés de la compagnie; sur l'estrade, le bureau de direction au complet.

Lorsque le président M. A. Lacombe fait part à l'assistance de la teneur de la lettre de la Compagnie, c'est une explosion d'applaudissements et de hurrahs!

Le contentement est sur toutes les figures; tous sont heureux d'avoir réussi dans leurs revendications.

La question qui passionnait au plus haut point la population de la métropole se trouve donc par le fait réglée.

Les chefs de l'Union des employés des tramways, ont sûrement droit aux félicitations de tous les membres de l'Union d'abord, pour avoir conduit si brillamment les pourparlers avec les directeurs de la Compagnie. Le public en général saura gré aussi à ces chefs de l'Union, de lui avoir évité les graves ennuis de la suspension du service des tramways.

Cependant MM. Lacombe, Bourbonnière et les autres membres du bureau de l'Union ont travaillé ferme pour obtenir ce que leurs confrères leur demandaient.

On ne peut passer sous silence, l'appui efficace donné aux chefs de l'Union par la commission administrative de la ville et particulièrement par son président, M. Ernest R. Decary; ce dernier a pris une attitude franchement catégorique en faveur des employés, et au moment décisif, c'est-à-dire hier, l'intervention personnelle du président de la Commission administrative, M. Decary, a été d'un grand poids dans la solution donnée par la direction de la Compagnie des Tramways au règlement de menace de grève.

M. Decary s'est présenté devant les officiers de la compagnie et leur a fait se décider de se rendre aux demandes des employés. Il leur fit voir tout le désavantage d'une grève dans une industrie aussi importante que celle du tramway, et il leur déclara qu'il était impossible pour les citoyens de continuer dans cette incertitude.

Il leur fit aussi comprendre qu'il fallait que la compagnie accorde les augmentations qu'elle avait, d'ailleurs, consenti à payer.

Le président de la Commission Administrative termina ses remarques en déclarant à la compagnie des tramways que si celle-ci ne consentait pas à payer les augmentations promises aux employés, la ville se verrait forcée d'appuyer ceux-ci dans leurs revendications.

Les employés sont très heureux de cette intervention aussi opportune qu'efficace. Plus que tous les autres, ils ne tenaient aucunement, à ce que le service des tramways soit interrompu présentement.

Interrogé par notre représentant au cours de l'après-midi, M. W. H. Hutchison, gérant général de la compagnie, déclarait que le danger de la grève avait été écarté à la satisfaction entière des deux parties en litige, des employés et de la compagnie.

Les employés recevront les augmentations de salaires demandées. M. Hutchison a été très réticent. Il s'est refusé tout commentaire sur les derniers événements et n'a cru devoir rien divulguer des négociations entretenues par la compagnie avec ses employés.

\$63,300 POUR LES HOPITAUX ET LES INSTITUTIONS DE CHARITE

La commission administrative répartira ce montant entre diverses institutions de la ville. — L'Assistance Publique recevra la somme de \$6,000. — La part des hôpitaux Notre-Dame et Général.

La Commission administrative a résolu de répartir, pour l'année 1918 une somme de \$63,300 entre divers hôpitaux et diverses institutions de la ville.

C'est l'Assistance Publique qui recevra le plus gros montant, savoir: \$6,000. Le Montreal General recevra \$5,000, et l'hôpital Notre-Dame, \$4,000. L'Institut Bruchési, le Mount Sinai Sanatorium et le Royal Edward Institute recevront chacun la somme de \$3,000. On a accordé \$2,200 à l'hôpital Sainte-Justine et à l'hôpital Dentaire Laval.

La résolution à cet effet a été proposée par le commissaire Gaspard DesSerres, trésorier de la cité, appuyée par le commissaire R. A. Ross. Elle se lit comme suit:

"Sur proposition de M. le commissaire DesSerres, appuyée par M. le commissaire Ross;

Il est résolu: De répartir, pour l'année 1918, une somme de \$63,300 entre différentes institutions, hôpitaux, crèches, maternités, etc., comme suit:

Cécile St-Paul, (Sault-au-Récollet)	200
Hôpital St-Joseph des Convalescents	100
Asile St-Henri	200
Hospice Ste-Cunegonde	500
Orphelinat St-Arsène	1,000
Orphelinat Catholique	500
Montreal Hebrew Sheltering and Orphans' Home	200
Asile de la Providence	300
Hospice Gamelin	300
Hospice St-Antoine (four-neau)	200
Bon-Pasteur (pénitentes)	500
Assistance Publique	6,000
Sheltering Home	250
Montreal Ass. for the Blind	100
Hospice de la Providence, (Maison-Neuve)	200
Asile des vieillards des Petites Soeurs des Pauvres	200
Protestant House of Industry and Refuge	1,500
Union Nationale Française	425
Old Brewery Mission	425
Immigration Aid Society No 1	200
Salvation Army	200
Conseil Fédéré du Travail	200
Society for the protection of Women and Children	800
Society for the prevention of cruelty to animal	500
Victorian Order of Nurses	650
Patronage St-Vincent de Paul	500
Protestant Relief Society	500
Royal Life Saving Society	300
L'Union Mutuelle des employés civiques de Mont.	100
Charity Organisation Society of Montreal	1,500
Baron de Hirsch Institute	500
Montreal Sailors Institute	200
Catholic Sailors Club	200
Montreal Park and Playgrounds Ass.	500
Association du Bien-Etre de la Jeunesse	500
Colonies de vacances du Cap de la Victoire	250
Fédération Nationale St-Jean-Baptiste (ex-assistance par le travail)	300
St. Ann's Parish Day Nursery	100
Assistance Maternelle	1,000
Maison d'oeuvre Jean le Prévoist	250
Catholic Social Service Guild	300
Oeuvre du Foyer	500
Société Catholique de Protection et de renseignements	800
University Settlement	300
Ecole Ménagère de Montréal	2,000
Ligue anti-alcoolique	300
Loyola Convalescent Home	250
St. Anthony's Guild	500

M. C. E. BONIN EST NOMME MINISTRE DE FRANCE AU SIAM

Le gouvernement de la République accorde au consul général de France l'avancement que son dévouement au service de son pays, au Canada, lui a fait mériter.

M. C. E. Bonin qui a été nommé en janvier 1912, Consul Général de France au Canada et qui au 14 juillet 1916 avait été promu au grade de Conseiller d'Ambassade, vient de recevoir un nouveau témoignage de la faveur de son Gouvernement, qui le charge de la direction de la Légation de France au Siam.

Ce poste, non plus consulaire, mais diplomatique, a pris une importance particulière du fait de l'entrée en guerre récente du Siam à côté des Alliés et du voisinage des grandes colonies françaises et anglaises d'Indochine, notamment le Cambodge, le Laos, la Birmanie et les Etats malais, qui ont leurs frontières communes avec le Royaume siamois. M. Bonin, qui a par ses missions une connaissance spéciale de ces pays, succède comme Ministre de France auprès de S. M. Le Roi de Siam à un diplomate des plus connus, M. Lefèvre-Pontalis, nommé Ministre de France au Caire.

ON PAIE LES HONORAIRES DES ARBITRES DE L'AFFAIRE PION

La somme de \$1,910 sera versée entre les mains des experts qui ont enquêté sur l'affaire des égouts de Notre-Dame de Grâce. — Les abattoirs. — Soumissions pour le charbon.

La commission administrative a déposé entre les mains de M. René Bause, greffier de la cité, la somme de \$1,910 pour payer les honoraires des arbitres et de leur secrétaire, dans l'affaire Pion, concernant l'égout de Notre-Dame-de-Grâce.

La résolution se lit comme suit: "Sur proposition du Trésorier de la Cité, et sur sa recommandation, appuyée par M. le commissaire Ross.

"Il est RESOLU: — de déposer entre les mains du Greffier de la Cité \$1,910, pour couvrir les honoraires des arbitres et de leur secrétaire, dans l'affaire Pion, concernant l'égout de Notre-Dame-de-Grâce, (réclamation de M. A. Pion), ce montant devant être imputé sur le crédit voté en rapport avec cet arbitrage."

L'affaire Pion a aussi donné lieu aux deux résolutions suivantes:

1o—"Sur recommandation de l'avocat en chef, et sur proposition de M. le commissaire DesSerres, appuyée par M. le commissaire Ross.

"Il est RESOLU: — de payer un compte de M. F. X. Champagne, huissier, au montant de \$250.00, pour honoraires de signification de subpoenas, en rapport avec l'arbitrage de la réclamation de M. A. Pion au sujet de l'égout de Notre-Dame-de-Grâce, ce montant devant être imputé sur les crédits votés pour cette fin."

2o—"Sur recommandation de l'avocat en chef, et sur proposition de M. le commissaire Ross, appuyée par M. le commissaire DesSerres, il est:

"RESOLU: — de payer un compte de la "Bramson Auto Service, s'élevant à \$10.00, en rapport avec l'arbitrage."

LE CAMP DE VALCARTIER SERA FERME CETTE SEMAINE

Le camp de Valcartier fermera le premier de la semaine prochaine et les troupes qui y sont établis reviendront à leurs anciennes casernes de Montréal, probablement mardi ou mercredi.

Ce changement dans le programme des autorités militaires a été nécessité par les difficultés insurmontables dans le maniement de deux unités aussi peu considérables que celles des 1er et 2ème bataillons de dépôt, divisés en deux sections, entre Montréal et Valcartier.

Le major McKergow est arrivé à Montréal hier afin de s'occuper du retour à la caserne de la rue Guy, de la première unité de dépôt dont il est le commandant.

Dans les cercles militaires bien informés on ne cache pas que si les rochers avaient été livrés comme on s'y attendait, les autorités militaires n'auraient pas été forcées de modifier leur programme inauguré il y a deux mois.

REUNION DE LA LIGUE DES LOCATAIRES DANS DUVERNAY

La ligue des locataires a tenu, hier soir, une assemblée de propagande à l'angle de la rue De Lanaudière et du boulevard Saint-Joseph. M. A. Kelly, président de la ligue des Locataires, a expliqué aux auditeurs le but de la ligue et les multiples bienfaits qui en découleront. Elle n'a pas été créée dans le but de faire la lutte aux propriétaires. Elle leur sera utile plutôt. Car ce qu'elle se propose servira non seulement aux locataires mais aussi aux propriétaires.

Elle ne veut que défendre les droits du peuple et ses intérêts. C'est pour cette raison qu'elle a traité de la question du tramway jusqu'ici. Ceci n'a été fait qu'incidemment et n'est pas le principal but de la ligue.

Jusqu'ici, de grandes injustices ont été commises par suite du manque d'organisation qui existe dans la ville pour prévoir aux multiples difficultés qui surgissent entre le propriétaire et le locataire. Des sommes d'argent parfois assez grandes sont perdues à cause des baux qui sont toujours pour la durée d'un an.

M. Kelly a prétendu qu'il serait mieux d'amender la loi et de commencer un nouveau système qui permettrait de ne louer qu'un mois et de ne donner que quelques jours d'avance lorsque quelqu'un voudrait s'en aller.

M. Kelly a aussi annoncé que des bureaux de renseignements seraient installés en différents endroits de la ville où les gens pourraient se procurer les adresses des logements qui sont libres.

Plusieurs citoyens qui étaient présents se sont inscrits dans la ligue.

TOUS LES BAINS PUBLICS DE LA VILLE SERONT PAYANTS

Tout adulte devra dorénavant payer une certaine somme dans tous les bains publics de la ville. — Les enfants de moins de seize ans seront admis gratuitement. — Ouverture du bain Maisonneuve.

Dorénavant, tous les bains publics de la ville seront payants. Les enfants d'au-dessous de seize ans sont les seuls qui continueront à être admis gratuitement.

Le prix sera de cinq et de dix sous. Cependant, ce n'est qu'au bain Maisonneuve (qui, soit dit entre parenthèses, sera rouvert, comme le demandait la dernière séance du Conseil, à l'échevin Lévis Tremblay), et au bain Lapointe-Lévesque qu'on exigera la somme de dix sous. On compte de cette façon réserver à une classe choisie l'usage d'au moins deux bains. Au bain Gallery et à deux ou trois autres, où il n'y a pas de système de chauffage, on admettra les baigneurs gratuitement à certaines heures du jour. Dans tous les autres bains, la somme de cinq sous sera exigible, durant toute la journée.

Le nouveau projet a été suggéré par le docteur Boucher, directeur du département de l'hygiène. La résolution adoptée à cette fin par la commission administrative, M. Ernest R. Decary, a déclaré, hier après-midi, que la commission administrative se lit comme

suit: "Soumis un rapport du directeur du service de Santé au sujet des bains publics.

Sur proposition de M. le commissaire Ross, appuyée par M. le commissaire DesSerres, il est:

RESOLU: d'approuver ce rapport et de décréter, conformément aux recommandations y contenues:

(a) que tous les bains seront payants pour les adultes, hommes et femmes, (16 ans et plus):

(b) que, dans les bains Hushion, Laviolette, Emard, Lévesque, O'Connell, Rubenstein, St-Denis, St-Louis, ne sera il soit perçu 25 sous de chaque baigneur adulte, homme ou femme, durant toute la journée;

(c) que dans les bains de Maisonneuve et Lapointe-Lévesque, il soit perçu 10 sous de chaque baigneur adulte, durant toute la journée;

(d) que dans tous les bains, excepté celui de Maisonneuve, il soit perçu 15 sous de chaque baigneur se servant d'une baignoire privée;

(e) que dans le bain de Maisonneuve il soit perçu 25 sous de chaque baigneur se servant d'une baignoire privée;

(f) que les enfants au-dessous de 16 ans soient admis gratuitement;

(g) que la ville fournisse gratuitement du savon à chaque baigneur;

(h) que les sommes suivantes soient votées, à même le budget supplémentaire, pour les fins ci-dessus: Pour impression de billets, (1,000,000) \$ 150.00

Pour savon, bouteilles à savon et posage 550.00

Pour une petite fourniture (chauffeur), bain de Maisonneuve 800.00

Pour boîtes à billet 280.00

\$1,280.00

CHEZ LES VETERANS

Un câblogramme de félicitation a été envoyé par la section française des Vétérans de la Grande Guerre au colonel F. M. Gaudet à l'occasion de l'honneur qui lui a été conféré par le roi. Les Vétérans sont enthousiastes du mérite d'un des leurs. Le colonel Léon R. Lafliche, donna à ses vétérans lecture d'une lettre récente du colonel Gaudet, où le vaillant officier se déclare indigne de l'honneur qui lui a été conféré.

Le colonel Gaudet dit avoir reçu la décoration mais que ce sont les braves du 22ème qui l'ont méritée. Cette lettre attira des applaudissements.

Le comité chargé d'étudier le projet d'un club pour les Vétérans canadiens-français fera rapport dans quelques jours. Il faut féliciter le colonel Léon Lafliche de son activité à mener à bonne fin le projet.

Le Dr Camille La Violette et Eddie Frèreau ont été choisis comme délégués à la deuxième convention annuelle de l'Association des Vétérans de la Grande Guerre qui aura lieu à Toronto du 29 juillet au 5 août prochain.

La fanfare des Vétérans s'organise rapidement. Tous les vétérans qui veulent en faire partie sont priés d'envoyer leur nom au secrétaire, chambre 92 édifice Dandurand.

On remarqua à l'assemblée MM. Raoul LaRose, Alphonse Baby, Nap. Marion, Serg.-Major Georges Couturier, Emile Saintes, Henri Bissonnette, E. Curodeau et W. Lamoureux.

PELERINAGE AU CAP DE LA MADELEINE

Samedi, 14 septembre par le vapeur Trois-Rivières, à 1 hr. p.m., aura lieu le pèlerinage de la paroisse Ste-Catherine au Cap de la Madeleine. A l'arrivée, le soir, il y aura cérémonie, procession aux flambeaux, retour dimanche soir. — Prix du billet, \$3.00 aller et retour.

Tout renseignement s'adresser presbytère Ste-Catherine-Est 2042.

FANION DU SACRE-COEUR

Une dizaine de personnes se sont inscrites lundi dernier pour la confection des petits fanions du Sacre-Coeur; lundi prochain on y trouvera du matériel et des modèles variés. Mlle A. Champagne a eu la générosité de verser cinq piastres pour aider l'oeuvre.

Les fanions terminés devront être apportés chaque lundi soir au secrétariat, chambre 3, Monument National.

LES FETES DU LAC MASSON

Un comité de dames bienfaitrices choisies parmi les touristes et celles du village de Ste-Marguerite, organisent de très intéressantes fêtes dont le produit total est destiné à venir en aide à M. Maréchal, le nouveau curé, qui fait faire d'importantes améliorations à l'église.

La paroisse de Ste-Marguerite est une des plus pauvres dans la région du nord et il est certain que cet appel à la bienfaisance sera entendu par les très nombreux touristes qui se trouvent en ce moment à Ste-Marguerite du lac Masson et de tous ceux qui viendront de la ville profiter de cette occasion pour se distraire, en même temps que se reposer dans cette station estivale vraiment admirable. Les fêtes commenceront le jeudi 1er août et finiront le dimanche 4, par une grande tombola où il sera distribué de superbes objets.

Le samedi 3 août un grand bal aura lieu au Château Quanté où les touristes trouveront un très grand nombre de quatre jours de fête vont certainement attirer une affluente considérable de monde à Ste-Marguerite du lac Masson.

LIGUE DES LOCATAIRES

Les locataires et autres citoyens sont invités d'assister aux assemblées qui auront lieu dans les quartiers plus bas mentionnés, aux fins de propagande et de protestation contre la nouvelle franchise de la compagnie des Tramways:

Notre-Dame de Grâce. — Dimanche 28 courant, à 2 heures p.m., dans la salle de l'école St-Joseph, 1237 Côte des Neiges.

St-Gabriel. — Lundi, 29 courant, à 8 heures p.m., dans la salle de l'école St-Paul, 271 rue Angers.

St-Henri. — mercredi, 31 courant, dans la salle de l'école Saint-Zotique, 2384 rue Notre-Dame Ouest, à 8 heures p.m.

C'est ce Numéro-là ST-LOUIS 678

que vous devez appeler tout de suite si vous désirez goûter au Pain de la Boulangerie

BROSSEAU

et constater qu'il est aussi bon pour vous que pour les milliers qui en mangent quotidiennement. Pain recommandé par les autorités médicales. Aucun n'est plus délicieux. Aucun n'est mieux cuit. Aucun n'est aussi hygiénique.

J. A. BROUSSEAU, Ltée

49 à 75, rue Boyer, Livraison partout

Une Aubaine Pour les Amateurs de Pêche.

Ce qui nous reste de nos assortiments de pêche: lignes en acier, lignes en bambou, roulettes, cordes, hameçons, et autres accessoires de pêcheur.

Aujourd'hui avant 12.45 p. m.

MOITIE PRIX

AU SOUS-SOL.

Gaspard

LIMITED

98-1-B

INQUIETANTE DISPARITION

Les parents du jeune Joseph Drollet, âgé de 11 ans, demeurant 253 Ottawa, sont dans une inquiétude mortelle: le garçonnet n'est pas rentré hier soir chez lui.

Comme il s'amusa sur la berge du canal on appréhende un accident.

FEU MME POISSANT

Nous apprenons avec regret la mort de Marie-Louise Sauvageau, épouse bien-aimée de M. O. Emile Poissant, ingénieur civil.

La défunte, qui est décédée hier soir, n'était âgée que de trente ans. Elle jouissait d'une grande estime dans le quartier St-Jean-Baptiste où elle sut se créer de nombreuses amitiés par sa grande courtoisie. Elle était la brue du Dr Poissant, ancien échevin, dont la famille la considérait comme un de ses membres.

Elle laisse pour le pleurer, son mari et deux frères et trois sœurs. Les funérailles seront chantées lundi matin à l'église St-Jean-Baptiste, à huit heures.

La défunte demeurait au No 916 rue St-André.

A la famille en deuil, nous offrons nos sincères sympathies.

QUE SE PASSE-T-IL A RIGAUD?

Nous apprenons de Rignaud, hier soir, tard, que des agents d'une certaine police, se seraient permis des incartades offensantes envers la population de cette localité.

Des personnes ayant demandé protection au piquet de cette police qui sont cantonnées dans cette localité, ceux-ci auraient répondu qu'ils ne pouvaient intervenir.

L'intervention de la police provinciale a alors été décidée.

GRANDE ASSEMBLEE A LONGUEUIL

Une grande assemblée de protestation contre l'augmentation des taxes de la "Montreal and Southern Counties Railway Company" aura lieu dimanche soir, à 8 heures p.m. à l'hôtel de ville de Longueuil.

On demandera le rappel de la décision de la commission des chemins de fer au Cabinet d'Ottawa.

M. Joseph Archambault, député du comté de Chambly-Verchères, au fédéral, a été invité à prendre la parole. Les autres orateurs seront MM. Jos. Métivier, président de la section de Montréal du Parti Ouvrier, Napoléon Ménard, H. A. Foucher, Mme Rose Henderson et M. Binette.

Il sera aussi question de la fondation d'un club ouvrier affilié au Parti Ouvrier National.

MORT DES SUITES DES BLESSURES

John-W. McGuire, ce motocycliste qui, en voulant traverser en avant d'un tramway en mouvement, à l'angle des avenues Green et Western, fut frappé et gravement blessé, est mort hier matin, à l'hôpital Western, où il avait été transporté. McGuire a succombé à une fracture du crâne. Une opération avait été pratiquée qui pa-

rut satisfaisante, mais le malheureux ne put survivre.

McGuire était âgé de 25 ans; il demeurait à 2676 rue Saint-Urbain.

LE CANADA est imprimé et publié par LA CIE DE PUBLICATION DU CANADA, Limited, dont M. J. B. Lapointe est le Gérant-général, au bureau, Numéro 75 rue Saint-Jacques.

DECES

POISSANT. — En cette ville, le 26 courant, à l'âge de 30 ans, 3 mois, est décédé Marie-Louise Sauvageau, épouse de M. O. Emile Poissant, I.-C. Le service funéraire aura lieu lundi matin le 29 courant, à 8 heures.

Le convoi funéraire partira de la demeure de son père, No 916 rue Saint-André, à 7.45 heures, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 98-1-D

PLACEZ VOS ASSURANCES FEU DANS LA COMPAGNIE

UNION ASSURANCE SOCIETY (LIMITED, LONDRES, ANGL.)

HORACE J. LABRECQUE AGENT GENERAL, DEPT. FRANCAIS, 200, RUE ST-JACQUES. TEL. MAIN 986.

THE ARBOUR HOTEL COMPANY LIMITED

Répares et cigares de choix. Liqueurs régulières à 35c. 157 BOULEVARD ST- LAURENT

COMMISSION DE PLACEMENT DES SOLDATS

PROVINCE DE QUEBEC CHAMBRE 64 et 65 Edifice Dandurand, 234 rue St-Catherine Est. Tél. Est 3968.

LES PATRONS

de tous métiers, les municipalités et gouvernements voudront bien écrire ou téléphoner qu'ils ont besoin d'hommes pour gros travaux et travaux légers. Les soldats résidents dans Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières ou les districts environnants peuvent s'adresser à l'hon. Geo. E. Amyot, Québec, Qué.; Jas. A. McNamara, Québec; Ph. L. Lassonde, Trois-Rivières, et K. Edwards, Sherbrooke, Qué.